

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

**M. Messahel rencontre des représentants de la communauté nationale établie aux Etats-Unis**

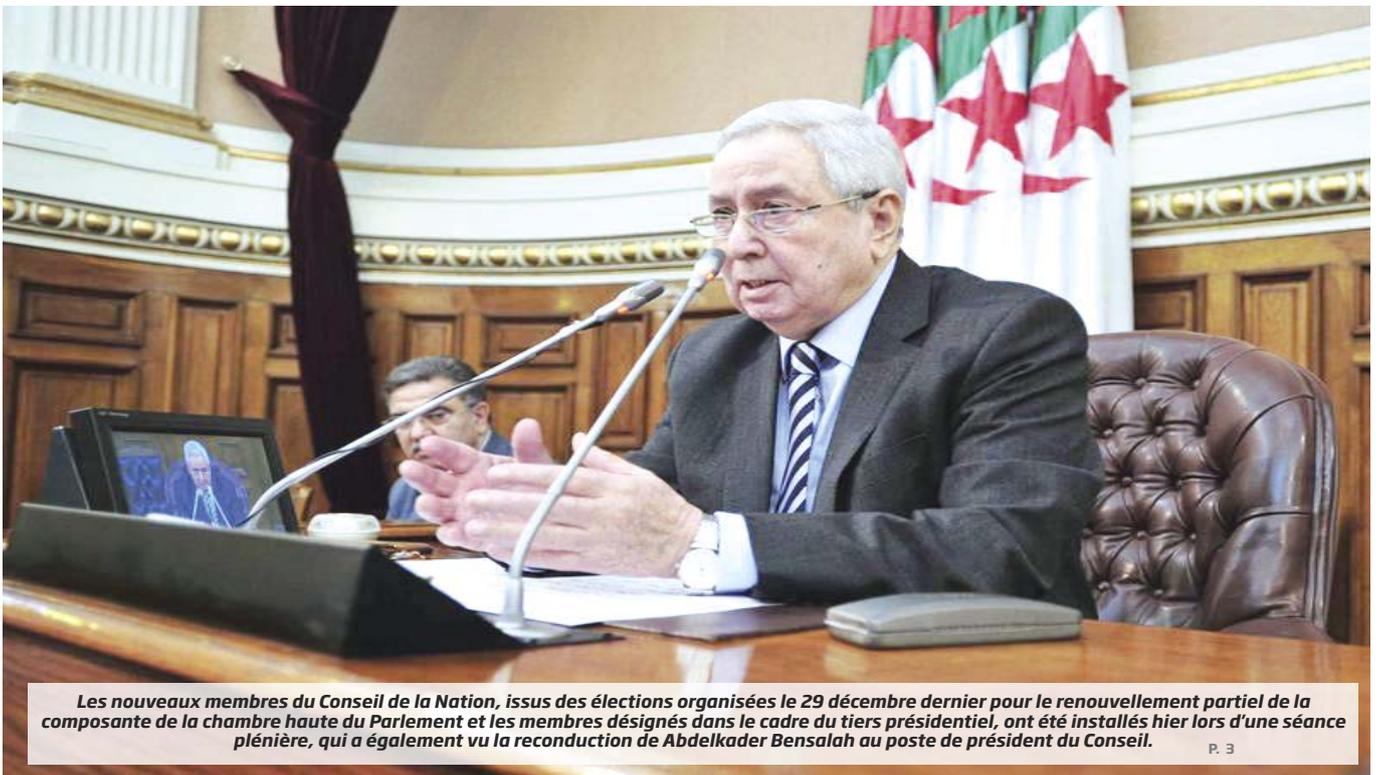
P. 5

ALGÉRIE-FRANCE

**Une exposition agricole algérienne demain et vendredi à Lyon**

P. 5

## CONSEIL DE LA NATION : **Installation des nouveaux membres, Bensalah reconduit au poste de président**



Les nouveaux membres du Conseil de la Nation, issus des élections organisées le 29 décembre dernier pour le renouvellement partiel de la composante de la chambre haute du Parlement et les membres désignés dans le cadre du tiers présidentiel, ont été installés hier lors d'une séance plénière, qui a également vu la reconduction de Abdelkader Bensalah au poste de président du Conseil.

P. 3

**DERBAL, PRÉSIDENT DE LA HIISE :**

**«Accorder davantage d'intérêt et d'attention à l'élaboration des listes électorales pour garantir la crédibilité de toute élection»**

P. 3

**Le FLN tiendra en février une rencontre nationale préparatoire de la campagne électorale**

P. 3

**LOGEMENTS :**

**M. Temmar : «Une feuille de route pour impulser une forte dynamique en 2019»**

P. 24

**SANTÉ**

**HYPERTENSION**  
**Prendre 2 kg au niveau du ventre augmente le risque**

P. p 12-13

**FOOTBALL**

**COUPE ARABE (1/4 DE FINALE - ALLER)**  
MCA - AL-MERRIKH :

**Les Algérois pour se rassurer avant la manche d'Omdurman**

Le MC Alger tentera de prendre option pour le dernier carré de la Coupe arabe des clubs champions de football, en accueillant demain au stade 5-juillet (19h00) les Soudanais d'Al-Merrikh, en quarts de finale (aller).

P. 21

**TASSILI AIRLINES:**

**Ouverture prochaine de la desserte régulière domestique Alger-Bechar-Alger**

P. 24

**MDN**

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**

**Trois (03) bombes artisanales découvertes et détruites à Boumerdès**

P. 3

## LE 2 FÉVRIER AU SIÈGE DU PARTI EL KARAMA Rencontre des chefs des partis politiques du groupe G15+4

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, et le président du parti El Karama, M. Mohamed Benhamou, présideront samedi 2 février à partir

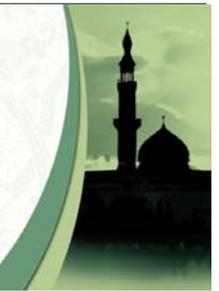
de 9h30 au siège du parti El Karama sis à Alger, la rencontre des chefs des partis politiques du groupe des partis continuité pour la stabilité et les réformes (G15+4).



## Horaire des prières

Mercredi 23 Joumada-al-oula 1440

Fajr	06:15
Dohr	13:02
Asr	15:50
Maghreb	18:15
Isha	19:38



## MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Rencontre sur la grève des huit jours



Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre du 196e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, au niveau du Lycée colonel Amirouch de Staouéli, une rencontre qui portera sur la grève historique des huit jours.

## JUSQU'AU 31 JANVIER À LA SAFEX La Sûreté nationale au Salon de l'emploi et de la formation

Sous le thème «Citoyenneté et économie digitale», la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), participe du 29 au 31 janvier, au Palais des Expositions des Pins-Maritimes (Safex), à la 13e édition du Salon national de l'emploi et de la formation.

## FERME PÉDAGOGIQUE DE ZÉRALDA Atelier national sur «La valorisation des ressources au service du développement territorial»

En partenariat avec le ministère du tourisme et de l'artisanat et la direction générale des forêts, Pap-enpard Algérie, organise aujourd'hui, au niveau de la ferme pédagogique de Zéralda, un atelier national sur la valorisation des ressources au service du développement territorial «Proposition d'actions pilotes pour le développement du tou-



risme rural». Une expo-vente des produits de terroir et de l'artisanat aura aussi lieu à partir de 14h.

## VENDREDI À L'HÔTEL RIADH Session ordinaire du Conseil national du MPA

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), M. Amara Benyounes, présidera vendredi 1er février à partir de 11h, à l'hôtel Riadh de Sidi Fredj, les travaux de la session ordinaire du Conseil national du parti.



## LE 5 FÉVRIER À ORAN Journée d'information sur la loi de finances 2019

Dans le cadre de son plan d'action, le bureau d'Oran du Forum des chefs d'entreprises (FCE), organise mardi 05 février, au niveau de son siège, une journée d'information sur la loi de finance 2019 en collaboration avec cabinet des experts KPMG.

## LE 2 FÉVRIER À LA CINÉMATHEQUE DE BEJAÏA Projection du film «Good bye Lenin»

Le film «Good bye Lenin», de Wolfgang Becker, sera en projection, samedi 2 février à partir de 14h, à la cinémathèque de Bejaïa. La séance de projection sera suivie d'un débat autour du film.



## Météo



	Max	Min
Alger	15°	09°
Oran	16°	12°
Annaba	13°	07°
Béjaïa	14°	07°
Tamanrasset	22°	05°

## LE 7 MARS À L'OPÉRA D'ALGER Spectacle «El Djazaïr, outre mers»

Sous le patronage du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organise jeudi 7 mars à 20h, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, un concert «El Djazaïr, outre mers», animé par Labess, Sofiane Saïdi et Mazalda.

## CE MATIN À ANNABA 2e séminaire régional de visibilité du Programme d'Appui Jeunesse Emploi

Le Programme d'appui jeunesse emploi (PAJE), organise ce matin à partir de 8h30 à l'Hôtel Sabri de Annaba, son deuxième séminaire régional de visibilité. Cette importante rencontre permettra de décliner les résultats de cet ambitieux programme en présence des représentants : des assemblées locales et de Wilayas (APW et APC), du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS) et de la Délégation de l'Union européenne en Algérie (DUE), du Comité technique local de suivi, des associations locales de jeunes ayant bénéficié du programme, des cinq agences locales (ANSEJ, ANGEM, ANEM, CNAC et ADS), des partenaires socio-économiques de la Wilaya (Chambre de Commerce et d'industrie, chambre d'artisanat et des métiers, chambre d'agriculture, chambre de la pêche...) des organisations relais bénéficiaires de l'outil Codeva (contribution au développement associatif) : OIT, HI, GRDR, ANEJ et SDH. L'objectif de ce séminaire est de communiquer sur les résultats du programme notamment à travers la présentation : des plateformes Cap jeunesse aujourd'hui en phase d'expérimentation dans quatre wilayas pilotes ; des projets associatifs financés dans le cadre du Codeva et destinés à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans les quatre wilayas pilotes ; des résultats de l'appui à la structuration de l'économie sociale et solidaire.



## CHU D'ORAN rencontre scientifique sur la maladie d'Alzheimer



Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, organise aujourd'hui, une rencontre scientifique sur la maladie d'Alzheimer. L'amélioration de la prise en charge des patients souffrant de la pathologie indiquée est l'objectif essentiel de ce séminaire donnant le ton à la 2ème édition du cycle de rencontres mensuelles intitulé "Les mercredis de l'OHHRES", a précisé le Pr Khaled Layadi. Plusieurs professionnels de la santé prendront part à cette première table-ronde, placée sous le thème générique "Le vieillissement cognitif. Malades et familles de malades, entre contraintes et perspectives", a-t-il expliqué. La formation continue fait aussi partie des objectifs majeurs ciblés à travers le cycle de l'OHHRES, qui est ouvert "à tous les sujets en rapport avec les pratiques dans le domaine de la santé", a souligné Pr Layadi.

## JUDI À ALGER, ANNABA, BLIDA ET TLEMCCEN 4e édition de «La nuit des idées»



Pour sa 4ème édition, la «Nuit des Idées» se déroulera demain jeudi 31 janvier dans plus de 70 pays, et donnera lieu à de nombreuses manifestations autour d'une même thématique : «Face au présent». Coordinée par l'Institut français, la «Nuit des Idées 2019» se tiendra dans 18 lieux différents d'Alger, d'Annaba, de Blida et de Tlemcen de 17h à 2h du matin. Projections, débats, expositions, tables-rondes, lectures et concerts seront au programme de cette Nuit du penser-ensemble. A cette occasion, la Cinémathèque algérienne, la librairie du Tiers Monde, l'espace culturel Les Ateliers Sauvages, l'école Artissimo, la Librairie Mauguin, la galerie Espaco, la galerie Kazi et les trois instituts français d'Alger, d'Annaba et de Tlemcen accueilleront les 30 manifestations organisées tout au long de la soirée. Le programme complet est disponible sur le site de l'IF d'Alger.

## CONSEIL DE LA NATION: Installation des nouveaux membres, Bensalah reconduit au poste de président

Les nouveaux membres du Conseil de la Nation, issus des élections organisées le 29 décembre dernier pour le renouvellement partiel de la composante de la chambre haute du Parlement et les membres désignés dans le cadre du tiers présidentiel, ont été installés hier lors d'une séance plénière, qui a également vu la reconduction de Abdelkader Bensalah au poste de président du Conseil.

M. Bensalah a été plébiscité par l'écrasante majorité des membres du Conseil de la Nation, au cours de cette séance qui marque le début d'une nouvelle législature, à la veille d'importantes échéances nationales.

La reconduction de M. Bensalah a été proposée, eu égard à «l'expérience» qu'il a acquise à la tête de l'institution, par le parti du Front de libération nationale (FLN, majoritaire), le Rassemblement national démocratique (RND), formation dont il est l'un des membres fondateurs, et le groupe du tiers présidentiel.

M. Bensalah, né en 1941 à Beni Meshel, dans la daïra de Fellaouene (Tlemcen), jouit d'une longue expérience dans le domaine parlementaire, puisqu'il avait été élu dès 1977 député de la wilaya de Tlemcen. Il avait dirigé en 1994 le Conseil national de transition, chargé de légiférer pour une période de 3 ans. En 1997, il avait été élu président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et en 2000 président de l'Union parlementaire arabe.

La cérémonie d'installation des nouveaux membres du Conseil de la Nation, présidé par le membre le plus âgé, Salah Goudjil, est intervenue conformément aux dispositions de l'article 130 de la Constitution qui stipule que

«la législature débute de plein droit le quinzième (15<sup>ème</sup>) jour suivant la date de proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel».

Le Conseil constitutionnel a proclamé le 14 janvier dernier les résultats définitifs des élections pour le renouvellement partiel du Conseil de la Nation, remportées par le parti du FLN qui a obtenu 32 sièges, suivi du RND (10 sièges), les indépendants (3 sièges), le FFS (2 sièges) et le Front El-Moustakbel (1 siège).

Outre les membres élus, il a été procédé à l'installation de 14 membres du tiers présidentiel pour un mandat de 6 ans et de 2 autres membres pour une période de 3 ans.

Dans son allocution, M. Bensalah, issu du tiers présidentiel, s'est engagé d'abord à consentir tous les efforts nécessaires pour être à la hauteur de la confiance placée en lui par les membres du Conseil. Il s'est engagé aussi à collaborer sur un pied d'égalité avec tous les courants politiques au sein de la Chambre haute, pour une gestion «efficace» et «transparente» de ses



travaux. L'élection pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation a été organisée conformément au décret présidentiel portant convocation du collège électoral. Vingt-trois (23) partis politiques ont participé à cette élection qui a été supervisée, pour la première fois, par des magistrats avec la mobilisation de 736 juges au niveau des 72 bureaux de vote, répartis à travers le territoire national.

La Constitution révisée en 2016 a renforcé les prérogatives de la chambre haute du Parlement, notamment en matière de législation. L'article 137 stipule que «les projets de lois relatifs à l'organisation lo-

cale, à l'aménagement du territoire et au découpage territorial sont déposés sur le bureau du Conseil de la Nation». Ces nouvelles prérogatives consistent, également, en la primauté accordée dans l'examen de ces projets de lois au Conseil de la nation.

Créé lors de la révision de la Constitution en 1996, le Conseil de la nation, est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (2 tiers) et 48 désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel. La composante du Conseil de la Nation est renouvelable par moitié tous les trois ans. La durée du mandat de ses membres est de six ans.

## Bensalah appelle les membres du Conseil de la Nation à contribuer à la réussite de la prochaine présidentielle

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a appelé hier à Alger les membres de son instance législative à contribuer à la réussite de la prochaine présidentielle.

S'adressant aux membres du Conseil de la Nation après sa reconduction, M. Bensalah a déclaré «votre élection au sein du Conseil de la Nation coïncide avec une échéance électorale nationale importante, au cours de laquelle le peuple aura à choisir son président pour les cinq prochaines années, alors essayez de mettre à profit votre poids et position pour mobiliser le citoyen et l'inciter à concourir à la réussite de ce rendez-vous».

Soulignant que l'élection de nouveaux membres «intervient dans un contexte politique particulier et une conjoncture économique très difficile», M. Bensalah a expliqué que ceci fait que leur rôle au sein de cette instance soit «aussi sensible que difficile», tout en les exhortant à «prendre en compte les préoccupations des citoyens». Les membres du Conseil sont appelés également à «tenir compte de la conjoncture particulière et difficile que traverse le pays face aux contraintes économiques au double plan interne et international», a-t-il ajouté affirmant que «le sens de responsabilité leur impose de contribuer à la formulation de solutions aux problèmes posés».

Par ailleurs, M. Bensalah a appelé les nouveaux sénateurs (élus au titre du renouvellement de la moitié et désignés dans le cadre du tiers présidentiel) au respect des règles de travail en vigueur au sein du Conseil de la nation et à l'enrichissement de son expérience par leurs connaissances personnelles.

Mettant en avant, également, l'importance de «la complémentarité» du travail des sénateurs avec les autres institutions de l'Etat, M. Bensalah les a exhorté à oeuvrer «dans le cadre de l'ordre juridique

permettant de renforcer les fondements de l'Etat de droit en conformité avec les exigences de l'Etat moderne, un Etat ouvert sur le monde tout en veillant à la préservation de ses constantes nationales».

Evoquant les élections du renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation, M. Bensalah a fait savoir que les résultats confirment le soutien au programme du président de la République, ce qui contribuera, a-t-il poursuivi, à asseoir la stabilité de l'instance et à garantir l'harmonie au fonctionnement de ses structures. S'agissant de la composante du Conseil, M. Bensalah s'est félicité de «la présence de l'opinion contraire» estimant que c'est là «un signe de bonne santé de notre régime parlementaire». A ce propos, il a formé le vœu de voir cette opposition «apporter le plus qualitatif espéré pour l'exercice de la démocratie au sein de notre institution et enrichir la performance parlementaire», affirmant que le Conseil de la nation était un espace de sagesse, de dialogue et de débat, une grande école et un cadre propice à l'exercice démocratique et la performance politique responsable et un solide rempart

pour la protection du régime républicain de notre pays et son unité nationale.

M. Bensalah, qui s'est dit favorable à «toutes les bonnes initiatives et idées constructives», a exhorté les membres du Conseil de la nation à l'action commune pour parvenir à des solutions aux principales questions de la société à travers la promulgation de lois efficaces, traitant des problèmes des citoyens et tenant compte de l'intérêt du pays.

L'intégration de cette institution «intervient également à un moment où le pays est confronté à des défis majeurs et face à de multiples tâches de nature à consolider le rôle et la responsabilité nationale des membres du Conseil de la nation, a-t-il souligné ajoutant que cette importance est d'autant plus grande que les réformes politiques initiées par le président de la République induiront des projets de lois à programmer lors des prochaines législatures.

M. Bensalah a saisi cette occasion pour exprimer ses remerciements au président de la République pour la confiance qu'il a placée en sa personne à travers sa désignation au titre du tiers présidentiel.

## Une réunion de concertation entre Bensalah et les présidents des groupes parlementaires

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a présidé, hier, une réunion de concertation avec les présidents des groupes parlementaires représentés au sein de la chambre haute du parlement, consacrée à l'examen du plan d'action du Conseil pour la prochaine période, a indiqué un communiqué du Conseil. Tenue au terme de l'installation des nouveaux membres du Conseil de la nation, la réunion a été consacrée à l'échange de vues autour des mesures relatives au fonctionnement de l'instance et la définition de son plan d'action pour la prochaine période, outre l'agenda de renouvellement de ses structures, a précisé la même source.

## DERBAL: Accorder davantage d'intérêt et d'attention à l'élaboration des listes électorales pour garantir la crédibilité de toute élection

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal a mis l'accent, hier à Alger, sur la nécessité, pour tous les intervenants, de contribuer à la sécurisation de l'opération électorale, insistant sur l'importance de remédier à certaines insuffisances dans les textes réglementaires et à leur tête la loi organique relative au régime électoral. Lors du Forum d'El Moudjahid, M. Derbal a déclaré «vu l'importance des listes électorales et leur impact sur les taux de participation et des voix exprimées à chaque échéance électorale, il est plus qu'indispensable de leur accorder l'intérêt et l'attention nécessaires», soulignant qu'une commission au niveau de la HIISE s'attelait à formuler une série de propositions à ce sujet. Des sessions de formation seront organisées, à l'avenir, sur la question de l'assainissement et de l'élaboration des listes électorales, qui nécessitent la révision de certains textes réglementaires l'encadrant, en vue de garantir un assainissement optimal des listes, a précisé le président de la HIISE. La HIISE «est prête à s'engager dans l'élection présidentielle», en avril prochain, a-t-il affirmé, insistant sur la nécessité «d'améliorer les textes de loi réglementant l'opération électorale pour la préservation des libertés et la garantie de la transparence des élections». Parmi les propositions jugées nécessaires par la HIISE, «la révision des procédures de collecte de signatures par les candidats».

A ce propos M. Derbal a estimé que cette opération exigeait «davantage de précision et de contrôle». L'Instance a proposé également la révision des délais de dépôt de candidatures, pour offrir une plus grande opportunité de remédier à certaines lacunes empêchant la validation de certains dossiers de candidature. A une question relative à la hausse du nombre des postulants à la candidature à la prochaine élection présidentielle, M. Derbal a expliqué que «la loi garantit le droit à la candidature à tous les Algériens répondant aux conditions requises», estimant que ce nombre important constituait «un pas positif qui signifie que le citoyen est libre de se présenter à l'élection. Il a appelé, dans ce cadre, les intellectuels à «contribuer à l'information et à la sensibilisation de la société». Par ailleurs, M. Derbal a rassuré «qu'aucune crainte ne pèse sur le prochain processus électoral, notamment après le décès du président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, rappelant que la loi stipule qu'en cas de vacance de ce poste, le vice-président du Conseil informe le président de la République dans un délai ne dépassant pas 15 jours». «Cela signifie que nous sommes dans les délais réglementaires», a-t-il soutenu.

## PRÉSIDENTIELLE: Le FLN tiendra en février une rencontre nationale préparatoire de la campagne électorale

L'Instance dirigeante du parti du Front de libération nationale (FLN) a décidé de tenir une rencontre nationale, le 9 février prochain, regroupant tous les responsables et cadres du parti, en vue de préparer la campagne électorale pour la présidentielle du 18 avril 2019. S'exprimant lors d'une réunion des membres de l'Instance, tenue lundi soir au siège du parti, M. Mouad Boucharab, coordonnateur de l'Instance a fait savoir que «cette rencontre nationale réunira tous les militants et cadres du parti, ainsi que les élus et les responsables de ses structures «sans exclusion aucune», ajoutant qu'elle constituera «un véritable coup d'envoi des préparatifs de la présidentielle», a écrit le FLN sur son site électronique.

Le FLN a entamé, a-t-il souligné, la phase des préparatifs de la prochaine échéance, réitérant sa confiance en le président de la République et président du parti, Abdelaziz Bouteflika, pour poursuivre la mise en œuvre de son programme prometteur».

Il s'est dit attaché à impliquer tous les cadres et militants du parti dans la campagne électorale, estimant qu'il s'agit d'un «message clair pour l'application des orientations du Président Bouteflika visant à resserrer les rangs du parti et rassembler tous ses militants», affirmant que «la responsabilité de la réussite de la campagne électorale incombe à tous les militants du FLN à travers tout le territoire national». Par ailleurs, l'Instance dirigeante du parti a émis une décision d'amnistie au profit du sénateur Abdelwahab Benzaim, «outre la réhabilitation de son image, en annulant toutes les sanctions disciplinaires prises, auparavant, à son encontre par l'ancienne direction du parti qui avait décidé son exclusion du comité central.

## TRAITEMENT DES EAUX USÉES : Plan national commun entre les ministères des Ressources en eau et de l'Agriculture

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a dévoilé, hier à Blida, la mise au point en cours d'un plan national commun, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, en vue de la valorisation du traitement des eaux usées et leur exploitation à des fins d'irrigation, a-t-il indiqué.

«Le département des Ressources en eau s'attelle, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à la mise au point d'un plan national commun visant la valorisation du traitement des eaux usées pour leur exploitation à des fins d'irrigation et industrielle, entre autres», a déclaré Hocine Necib, dans un point de presse animé à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya.

L'opération, a-t-il ajouté, englobera de nombreuses wilayas, à l'instar de celle Blida, grâce la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à Ben Khellil, avant d'être élargie à d'autres régions du pays «dans un objectif de valorisation de cette ressource vitale», a observé le ministre. Pour M.Necib, le volume d'eau produit par les stations d'épuration sera «économisé sur celui des barrages et des eaux souterraines, et va contribuer dans une large mesure à économiser l'eau et renforcer les capacités nationales en matière d'irrigation agricole», a-t-il souligné.

## LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, MOHAMED HATTAB : «Il faut réhabiliter le rôle des établissements de jeunes»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab a insisté, hier à Mascara, sur la réhabilitation du rôle des établissements de jeunes pour répondre aux aspirations et intérêts des jeunes. En assistant à la séance inaugurale du 2e congrès de la Fédération nationale des travailleurs de la jeunesse et de sports affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le ministre a souligné «qu'il faut réhabiliter le rôle des établissements juveniles pour servir les jeunes».

«Les jeunes algériens vivent de grandes mutations en leurs préoccupations et revendications ne peuvent être satisfaites qu'à travers des activités au niveau des établissements juveniles qui, aujourd'hui ne les attirent pas et ne contribuent pas à résoudre les problèmes qu'ils rencontrent», a-t-il déclaré.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports organisera bientôt, dans la perspective d'activer le rôle des établissements de jeunes, un forum national sous le slogan «Pensez avec les jeunes» visant à chercher les moyens de réhabiliter ces établissements et une nomenclature d'activités pour attirer les jeunes et les protéger contre divers dangers et maux, a annoncé le ministre.

Mohamed Hattab a salué le grand intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika au secteur de la jeunesse et des sports en lui réservant un important programme d'investissement portant notamment sur l'augmentation du nombre des établissements de jeunes de 1.317 en 1999 à 7.396 actuellement.

Ce programme a permis d'accueillir de nombreux jeunes et de leur fournir des espaces de créativité dans tous les domaines, a-t-il affirmé.

En outre, le ministre a annoncé la réception prochaine de projets structurants du secteur de la jeunesse et des sports dont quatre stades à Tizi Ouzou, Oran, Douéra et Baraki et un ensemble de centres de formation professionnelle à préserver et à exploiter de manière optimale par les fonctionnaires du secteur. En abordant le développement des ressources humaines, il a fait part du traitement des problèmes des personnels du secteur au nombre de 42.000 fonctionnaires par une commission de dialogue et de consultation nationale lancée dernièrement avec la participation du partenaire social. Cette commission, qui sera répartie en commissions de wilayas, œuvre à examiner les problèmes que déplorent les travailleurs à l'échelle locale. Mohamed Hattab a inspecté, lors de sa visite dans la wilaya, un nombre de structures relevant de son secteur dont le pôle sportif «Djebbar Mohamed» à Sidi Said dans la ville de Mascara où il s'est enquis du programme de formation de base des écoles sportives. Il a visité aussi le complexe sportif «l'unité africaine» de Mascara. A Tighennif, le ministre s'est enquis du taux d'avancement des travaux d'un terrain d'athlétisme dont la réception est prévue prochainement et a visité à Nesmoth un camp de jeunes, insistant à l'occasion sur son exploitation à travers des échanges inter-wilayas des jeunes. Le ministre a achevé sa visite dans la wilaya de Mascara en inaugurant la salle omnisports du nouveau pôle sportif de Sig.

## TRANSPORT Abdelghani Zaalane insiste sur l'impact économique de la nouvelle ligne ferroviaire traversant la wilaya de Saïda

Le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, a insisté, hier à Saïda, sur l'impact économique de la nouvelle ligne ferroviaire traversant cette wilaya. Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya de Saïda, le ministre a souligné que cette ligne ferroviaire revêt un rôle important dans le transport et de marchandises des ports d'Oran, de Ghazaouet (Tlemcen) et de Mostaganem vers les wilayas du Sud.

«Cette ligne contribuera à alléger la tension sur le transport des marchandises à travers les routes qui relient Saïda aux wilayas du Sud dont Béchar et Tindouf», a-t-il déclaré, affirmant que l'Etat fournit de grands efforts pour relier les lignes ferroviaires aux zones industrielles et d'activités. En inspectant le projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant les villes de Saïda et Tiaret sur une distance de 153 kilomètres, le ministre a annoncé la réception mardi du premier tronçon de cette ligne de 46 km reliant la ville de Saïda à Houadir (commune de Maamoura) et du second tronçon de 107 km jusqu'à la ville de Tiaret en juin prochain. Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la livraison par l'entreprise chargée des travaux de ce tronçon dans les délais impartis, ainsi que sur l'élaboration d'une étude pour la réalisation d'une gare à Houadir relevant de la commune de Maamoura (Saïda). Par ailleurs, il



s'est enquis du projet de réalisation d'un pont traversant l'oued à haï Daoudi Moussa où il a souligné que le secteur des travaux publics à Saïda a bénéficié d'un important programme de renforcement et de réhabilitation du réseau routier et de réalisation de 40 ouvrages d'art dans la wilaya, doté d'une enveloppe de 37 milliards DA.

En outre, Abdelghani Zaalane a reçu des explications par les cadres de ce projet d'aménagement de l'oued Ouakrif au chef-lieu de wilaya qui enregistre la réalisation

d'une double trémie et un parking automobile d'une capacité de 1.864 véhicules outre un centre commercial, des locaux et des aires jeux pour enfants.

Le ministre a insisté pour que ce projet, concrétisé par l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art ENGOA (publique), contribue à atténuer de la tension sur la circulation routière dans la ville de Saïda et à créer une dynamique économique. M. Zaalane a également instruit le président d'APC de Saïda à lancer l'élaboration d'un cahier

de charges de location du parking automobile pour réaliser des rentrées pour la commune. Dans les communes d'Aïn Lahdjar et de Sidi Ahmed, le ministre a donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement de deux routes nationales (RN 104 et 94) sur 28 et 61 km respectivement et du chemin de wilaya (CW 13) sur 18 km. Il a inspecté aussi les travaux de rénovation de la RN 92 en béton armé sur une distance de 15,5 km dans le cadre du programme de la maintenance et de la réhabilitation des routes nationales.

## LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB : «Une trentaine de stations d'épuration des eaux usées programmées à l'échelle nationale»

Un avis d'appel d'offres pour la réalisation d'une trentaine de stations d'épuration des eaux usées à l'échelle nationale, a été rendu public suite à la levée de gel relative aux projets du secteur des ressources en eau, a annoncé hier à Blida, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

«Suite à la décision de levée de gel relative aux projets du secteur des ressources en eau, prise par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, un avis d'appel d'offres a été rendu public pour la réalisation d'une trentaine de stations pour le traitement des eaux usées, à l'échelle nationale», a déclaré Hocine Necib, dans un point de presse, animé en marge d'une visite de travail dans la wilaya. Le ministre a souligné, à cet effet, l'impact positif attendu de ces stations futures, «une fois opérationnelles, dans les deux années à venir», dans la préservation de la santé publique, mais aussi de l'environnement et des nappes phréatiques, au même titre que de la valorisation de l'exploitation des eaux traitées, a-t-il assuré. Sur



un autre plan, le ministre des ressources en eau a fait part de la mise en œuvre, en cours, d'un programme gouvernemental de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH), impliquant différents secteurs concernés. Une commission nationale, chargée de l'organisation de rencontres périodiques au profit de chaque secteur, a été créée, à cet effet, sous la présidence du ministre de l'Intérieur, a-t-il observé, par ailleurs. Signalant, en outre, la pro-

grammation de nombreuses opérations, en coordination avec les collectivités locales, au profit du secteur des ressources en eau, relatives, entre autres, à l'éradication des fosses septiques, l'extension des réseaux d'évacuation, et l'éradication des eaux stagnantes, a-t-il fait savoir. Il s'agira, également, de l'assainissement du milieu et de la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie pour faire face au phénomène des inondations, a ajouté Hocine Necib.

## ALGÉRIE-ETATS UNIS

## Messahel rencontre des représentants de la communauté nationale établie aux Etats-Unis

Le ministre des Affaires étrangères a rencontré lundi à Washington les représentants de la communauté nationale établie aux Etats-Unis. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des contacts réguliers entretenus avec la communauté nationale à l'étranger, a été l'occasion pour lui d'écouter les attentes et les préoccupations de la communauté algérienne aux Etats-Unis d'Amérique.

Tout en soulignant «la place importante qu'accorde le gouvernement algérien à la communauté nationale à l'étranger sous la conduite et les instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», il a fait part «des mesures prises, dans ce cadre, pour l'amélioration du service consulaire, notamment la modernisation et la numérisation de l'administration». Il a également rappelé les décisions du président de la République en faveur de la communauté nationale à l'étranger pour ce qui est de l'accès au logement en Algérie et l'accompagnement des investisseurs et des jeunes de cette communauté.

Le ministre des Affaires étrangères a également mis un accent particulier sur «les réformes globales mises en œuvre en Algérie pour la diversification de l'économie nationale, un domaine auquel la communauté nationale peut contribuer à travers l'investisse-

ment». Il a, par ailleurs, mis en exergue «les efforts du gouvernement algérien pour préserver la stabilité du pays dans un contexte régional difficile». Dans ce cadre, il a fait référence aux politiques de la concorde civile et de la réconciliation nationale, conduites par le président de la République, qui ont redonné à la société algérienne «sa cohésion et son unité». Il a aussi évoqué «l'ensemble des réformes qui ont suivi pour la réappropriation de l'identité nationale, notamment la dimension amazighe avec la langue amazighe en tant que langue nationale et officielle et la proclamation de la fête de Yennayer comme fête nationale chômée et payée».

«Toutes ces réformes ont grandement contribué à la pré-



servation de la stabilité de notre pays et au développement socio-économique qu'il a connu durant les dernières années», a indiqué le ministre des Affaires étrangères. Les membres de la communauté nationale présents ont marqué leur «appréciation» pour cette initiative qui reflète l'intérêt accordé à la communauté algérienne à l'étranger, en exprimant leur

volonté et leur engagement à «contribuer au développement national et au rayonnement culturel» de leur pays d'origine.

Le ministre a effectué une visite à Washington dans le cadre de la tenue de la 4e session du dialogue stratégique algéro-américain qu'il a coprésidé hier avec Michael Pompeo.

## ALGÉRIE-FRANCE

## Une exposition agricole algérienne demain et vendredi à Lyon

Une exposition agricole algérienne sera organisée les 31 janvier et 1er février 2019 à Lyon (France) pour promouvoir les produits agricoles nationaux, a indiqué hier à Alger le P-dg du Groupe public de valorisation des produits agricoles (GVAPRO), Mustapha Belhanini. Cette manifestation économique, appelée «Journées Algérie», regroupera sept (7) grands opérateurs nationaux des filières arboricole, maraichère, oléicole, phoenicole, celle des semences de pomme de terre ainsi que les filières d'autres produits du terroir.

A travers ces «Journées Algérie», il s'agit de faire connaître les produits nationaux et nouer des contacts dans le cadre de partenariats commerciaux, a avancé le même responsable dans un point de presse. Durant cette exposition, une délégation algérienne du secteur agricole se rendra au niveau du marché de gros de Lyon au sein duquel active un grand nombre d'opérateurs de la communauté nationale, qui ont déjà eu l'occasion de connaître les produits algériens et ont manifesté leur intérêt à collaborer avec des opérateurs algériens et visiter leurs exploitations agricoles en Algérie.

Dans ce sens, le P-dg de GVAPRO a relevé que cette manifestation économique permettrait ainsi de faire connaître les produits nationaux auprès des opérateurs économiques du marché de gros «Rungis lyonnais» dont les opérateurs issus de la diaspora algérienne.

«Nous pouvons également bénéficier de leur expérience en terme de valorisation des produits agricoles notamment dans le domaine du marketing et de packaging pour une meilleure commercialisation», a-t-il soutenu. Les «Journées Algérie» de Lyon sont organisées par le consulat d'Algérie à Lyon en collaboration avec le bureau «Business France» auprès de l'ambassade de France en Algérie et de la région française Auvergne-Rhône-Alpes. Par ailleurs, M. Belhanini a relevé l'apport des représentations diplomatiques algériennes qui, selon lui, jouent un grand rôle dans la promotion des produits nationaux à l'international.

«Nos représentants diplomatiques, notamment en Europe et en Afrique, contribuent activement à placer les produits agricoles de nos opérateurs publics et privés sur les salons internationaux», a-t-il affirmé. Dans ce sens, il a rappelé les orientations des ministères, respectivement, de l'Agriculture et du Commerce qui consistent à promouvoir la production nationale exportable au niveau de l'ensemble des manifestations nationales et internationales, en citant, à titre d'exemple, les expositions spécifiques des produits algériens qui avaient été organisées en 2018 à Washington, Bruxelles, Nouakchott, Doha, Libreville et Dakar. De surcroît, a-t-il fait savoir, l'Algérie va prendre part à des manifestations économiques internationales qui se tiendront en février à Berlin et à Paris.

APS

## ALGÉRIE-ZIMBABWE

## Installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Zimbabwe

Le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Zimbabwe a été installé hier à l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de l'ambassadeur de la République du Zimbabwe, Edwin George Mandaza, de la représentante du ministère des Affaires étrangères et des membres de ce groupe parlementaire.

Présidant la cérémonie d'installation de ce groupe, le vice président de l'APN, Abderrezak Terbeche a rappelé, dans son allocution, «la qualité des relations d'amitié liant l'Algérie et le Zimbabwe», des relations, a-t-il dit, empreintes de «dialogue et de concertation constant aussi bien que de respect mutuel». Dans ce cadre, M. Terbeche a souligné «l'intérêt qu'accorde le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la consolidation et la diversification des relations et de la communication avec les Etats africains

dans le cadre de l'action stratégique visant le développement des pays du continent».

Saluant «la fidélité de l'Algérie à son appartenance africaine et à son destin commun», le même responsable a appelé à «promouvoir le niveau de coopération entre les deux pays de façon à relever les défis de l'heure notamment les questions de développement, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, le crime transfrontalier, la traite des êtres humains et la migration clandestine». Il a également appelé à «l'importance de l'action parlementaire commune à travers la création de nouveaux mécanismes de communication, le renforcement des échanges parlementaires, la mise en place des cadres de dialogue et l'échange d'expériences à même de réaliser davantage d'approche au mieux des intérêts des deux pays et peuples amis». Pour sa part, l'ambassadeur

du Zimbabwe a mis en avant «sa disponibilité à raffermir et à promouvoir les relations entre les institutions législatives des deux pays à de hauts niveaux», rappelant «les relations historiques liant les deux pays, d'autant que l'installation de ce groupe parlementaire d'amitié contribuera au développement des relations bilatérales pour englober tous les domaines notamment économique». Pour sa part, la présidente du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Zimbabwe, Mme Naima Zebiri a exprimé sa disponibilité avec les membres de ce groupe à oeuvrer sérieusement au développement des mécanismes de communication et d'échanges dans tous les domaines aussi bien que des échanges d'informations et des expériences législatives et juridiques ainsi que des questions d'intérêt commun entre les parlements des deux pays».

## ALGÉRIE-AFRIQUE

## La Cour des comptes algérienne élue à la présidence du Conseil des vérifications externes de l'UA

La Cour des comptes algériennes vient d'être élue, à l'unanimité, à la présidence du Conseil des vérifications externes de l'Union africaine (UA) pour un mandat de deux ans (2019 et 2020), indique un communiqué de la Cour.

L'élection a eu lieu à l'issue de la réunion du Conseil, tenue au siège de l'UA à Addis-Abeba en Ethiopie les 15 et 16 janvier 2019, selon le communiqué.

Après la désignation de l'Algérie en 2014 comme membre de ce Conseil, la Cour des comptes algérienne a eu en charge l'audit de plusieurs organes de l'UA pendant deux

mandats successifs, à savoir 2015-2016 et 2016-2017.

Le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmarouf, a, dans une allocution prononcée à cette occasion, remercié les membres du Conseil pour la confiance qu'ils ont placée dans cette institution de contrôle algérienne, exprimant un sentiment de «fierté qui l'anime tout au long de sa mission à la tête du Conseil et au service de cette organisation continentale», indique la même source.

M. Benmarouf a ensuite soumis à l'approbation des membres du Conseil des Vérifica-

tions externes de l'UA la stratégie d'audit de l'année 2019, qui «permettra au Conseil d'atteindre les objectifs d'audits et de présenter le rapport d'audit final, en juin 2019, au Conseil des représentants permanents de l'UE (COREP). Cette stratégie a été examinée et approuvée à l'unanimité des membres du Conseil, rappelle le communiqué.

Le Conseil des Vérifications externes de l'Union Africaine est un organe externe indépendant dont le mandat, conformément au règlement financier de l'UA, est d'auditer la gestion de tous les organes

de l'UA et de formuler une opinion sur la sincérité, la régularité et l'image fidèle de leurs états financiers et de mener toute opération d'audit spécifique demandée par cette organisation. Le Conseil est composé de dix membres, désignés par le conseil exécutif de l'UA, dont cinq représentant le premier tiers (l'Algérie, Egypte, Afrique du Sud, Maroc, Nigéria) et cinq autres représentant les régions de l'Afrique, à savoir la Tunisie (région Nord), la Namibie (région Sud), le Congo (région Centre), le Ghana (région Ouest) et Madagascar (région Est).

## SALON DU RECRUTEMENT: Plus de 2.400 postes d'emploi proposés par des entreprises



Plus de 2.400 postes d'emploi seront proposés par des entreprises et établissements qui participent à la 13<sup>ème</sup> édition du salon du recrutement et de la formation continue, ouvert hier au Palais des expositions (Pins Maritimes) à Alger, a indiqué le commissaire du salon, Ali Belkhir.

La manifestation intitulée «Carrefour de l'emploi et de la formation continue» placée sous le thème «Citoyenneté et économie digitale», regroupe environ 40 entreprises publiques et privées, dans plusieurs secteurs liés, notamment, à l'informatique, l'agro-alimentaire, le BTPH et les services, «qui proposeront plus de 2.400 emplois aux jeunes», a précisé le même responsable.

Elle s'adresse, notamment, «aux demandeurs d'emploi ou aux personnes souhaitant créer leur propre entreprise, mais également aux jeunes à la recherche de stages, ainsi qu'à tous ceux (étudiants ou diplômés) qui veulent renforcer leurs compétences et savoir-faire par des cycles de formation complémentaires», a-t-il ajouté.

Ce salon, qui s'étalera sur 3 jours et auquel prennent part, également, des écoles et instituts de formation, «se veut un espace d'intermédiation entre les jeunes demandeurs d'emploi et des entreprises en quête de compétences» et a pour but d'établir «un dialogue direct à travers des entretiens d'embauche et des contacts d'information sur des offres de formation».

S'agissant du volet entrepreneuriat, ce salon ambitionne d'être un «carrefour» de rencontres entre les représentants des organismes publics d'emploi, notamment, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurances-chômage (CNAC) et les jeunes porteurs de projets, a-t-il indiqué.

Cet événement permettra aux jeunes de pouvoir accéder aux informations et aux orientations sur les mesures et procédures liées au financement des projets d'activités et à la création de la micro-entreprise.

D'autre part, un espace sera réservé aux conférences thématiques et ateliers de conseil et d'information qui seront animés par des professionnels et experts dans le domaine de l'emploi, sur les différentes procédures liées, notamment, à la rédaction des CV, la préparation à l'entretien d'embauche, et l'établissement d'un bilan de compétences, a-t-il fait savoir.

Pour cette nouvelle édition du salon, les organisateurs ambitionnent de dépasser les 25.000 visiteurs. Lors de la précédente édition (2017), le nombre de visiteurs enregistrés a atteint 20.000.

## SONELGAZ:

# Signature de conventions pour améliorer les prestations sociales à ses travailleurs

Plusieurs conventions ont été signées hier à Alger entre Sonelgaz et la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG) pour améliorer les prestations sociales destinées aux travailleurs de ce groupe énergétique public.

Les conventions ont été paraphées par le P-dg de Sonelgaz, Mohamed Arkab, et le président de la FNTIEG, Achour Telli, en présence des ministres, respectivement, de l'Energie, Mustapha Guitouni, du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mourad Zemali, et de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, et du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd.

Le premier document signé est un avenant à la convention collective de Sonelgaz, qui vise à garantir une meilleure prise en charge de la retraite complémentaire.

En vertu de cette convention, Sonelgaz s'engage à financer un complément d'un taux de 1,5% de l'assiette mensuelle globale soumise à la sécurité sociale, pour assurer les besoins du Fonds la retraite complémentaire des travailleurs du groupe.

La deuxième convention a été signée entre sept (7) filiales de Sonelgaz et la Mutuelle générale des travailleurs des industries électrique et gazière (Muteg), permettant aux travailleurs de ces entreprises de bénéficier des services offerts par cette mutuelle.

Les entreprises concernées sont Inerga, Tarkib, Kahrakib, Kahrif et Kanagaz (sociétés de travaux et de services de réalisations d'infrastructures électriques), Rouiba Eclairages (société de fabrication d'équipements d'éclairage) et AMC (société de fabrication de compteurs).

Quant à la troisième convention, elle a été signée entre la Muteg et la CNAS dans le but de permettre aux adhérents à cette mutuelle de bénéficier des facilitations en matière d'utilisation de carte Chifa et du système de tiers payant. Dans le volet de la forma-



tion, une convention a aussi été signée entre Sonelgaz, la FNTIEG et l'institut de formation et d'évaluation de Sonelgaz (IFEG), afin d'assurer la formation de 300 élus syndicaux et délégués du personnel, relevant des sociétés du groupe, et ce, dans les domaines du partenariat social et du droit du travail. En outre, le groupe Sonelgaz a signé une convention avec le Fonds des oeuvres sociales et culturelles des travailleurs des industries électrique et gazière (Fosc) et l'hôpital Mustapha Pacha (Alger) portant sur l'achat de matériels et d'équipements médicaux au profit des malades admis dans cet établissement hospitalier.

Lors de la cérémonie de signature, le P-dg de Sonelgaz a considéré que ces conventions constituaient «un nouveau cadre qui encourage les travailleurs du groupe à donner le meilleur d'eux-mêmes». «L'objectif est aussi de faire converger tous les travailleurs du groupe dans cette efficacité recherchée: réduction des charges, augmentation du profit, réa-

lisation efficace du programme de développement. Nous avons besoin de faire adhérer tout le monde», a-t-il fait valoir. De son côté, M. Guitouni a estimé que ces conventions représentaient un «signe de vitalité et de dynamisme» pour Sonelgaz.

Félicitant les travailleurs pour ces nouveaux acquis sociaux, le ministre de l'Energie a souligné que les résultats attendus de ces conventions vont encore approfondir la cohésion sociale à l'intérieur du groupe Sonelgaz.

Pour sa part, M. Zemali a réitéré la volonté de son ministère, dans le cadre de la politique du gouvernement, «de développer les mutuelles, de promouvoir leurs activités et d'encourager toute initiative visant à améliorer la qualité de leurs prestations».

Quant à M. Hasbellaoui, il a salué le groupe Sonelgaz qui a élargi le champ de ses interventions sociales au secteur de la santé à travers l'achat d'équipements nécessaires aux hôpitaux.

## SELON LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL, MOHAMED ARKAB: Un chiffre d'affaires de 390 milliards DA en 2018

Le groupe Sonelgaz a réalisé, en 2018, un chiffre d'affaires de plus de 390 milliards DA, a indiqué, hier à Alger, son président directeur général (PDG), Mohamed Arkab.

"Sonelgaz a réussi à réaliser un chiffre d'affaires important s'élevant à 390 milliards DA, à travers, notamment, le recouvrement d'une grande partie de ces créances auprès des clients", a fait savoir M. Arkab dans une déclaration à la presse en marge de la signature de conventions pour l'élargissement des services sociaux en direction des fonctionnaires du groupe.

Les créances de Sonelgaz (factures impayées par les clients) ont reculé de 86 milliards DA en 2017 à 50 Milliards DA en 2018, a-t-il précisé.

Ces résultats "importants" sont "le fruit du plan d'action adopté par le groupe en 2018 en sus de l'aide de l'Etat", a ajouté M. Arkab. Il a fait savoir, dans



ce sens, que le groupe avait bénéficié récemment d'un crédit de 380 Mds Da pour la poursuite de son programme d'investissement.

"L'Etat a mis à notre disposition un crédit à long terme de 380 Mds Da qui nous permettra de financer notre programme jusqu'en 2020/2021", a-t-il souligné.

Outre l'introduction de technologies modernes dans le réseau électrique, le P-dg de Sonelgaz a affirmé que ces montants seront destinés à la réalisa-

tion de lignes et de centrales électriques.

Répondant à une question sur la possibilité d'augmenter les salaires des fonctionnaires du groupe, M. Arkab s'est dit "ouvert" à ces revendications en accord avec la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG).

"Les revendications sur l'augmentation des salaires existent et existeront toujours (...) elles sont légitimes. Nous œuvrons de

concert avec notre partenaire social et nous restons ouverts au dialogue sur tous les sujets, de même que nous agissons toujours dans l'intérêt des travailleurs", a-t-il déclaré.

De son côté, le président de la FNTIEG, Achour Telli, a affirmé que l'augmentation des salaires ne signifiait par nécessairement la révision des salaires de base mais plutôt l'amélioration des revenus des travailleurs de manières différentes.

"Le dossier des salaires n'est pas soumis au gouvernement actuellement et nous souhaitons l'ouvrir prochainement avec l'Union nationale des travailleurs algériens (UGTA), et malgré cela nous avons demandé à l'administration de Sonelgaz de procéder aux négociations pour augmenter le salaire des fonctionnaires, abstraction faite de la révision du salaire de base", a-t-il ajouté.

## AGRICULTURE: Un nouveau système d'information de gestion de la filière des céréales

Une réunion de travail consacrée à l'examen du projet de modernisation du système d'information intégré de gestion dans la filière céréales s'est tenue hier à Alger, a indiqué le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Ce projet a été présenté par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OaIC) en présence du ministre du secteur, Abdelkader Bouazghli.

Ce nouveau système d'information de gestion, dont la mise en place est prévue pour 2019, prévoit l'information de l'ensemble des mouvements des céréales et légumes secs exécutés par le réseau de l'OaIC à travers le territoire national, dans le cadre des missions de régulation et d'appui à la production, a précisé la même source.

Conçu par une équipe pluridisciplinaire de l'OaIC et des Coopératives de céréales et légumes secs (CCLS), ce système permet de moderniser les supports de gestion actuels pour une meilleure maîtrise, en temps réel, des opérations de régulation, notamment les activités de transport, de stockage, de désstockage, de distribution et de commercialisation, et pour assurer la «traçabilité» des produits, précise le communiqué. Cet outil de gestion permet également un suivi «rigoureux, efficace et transparent» des opérations de collecte au niveau national durant la campagne moissons-battages, avec l'introduction



des cartes magnétiques d'identification nationale des céréaliculteurs et livreurs. Le dispositif sera étendu aux autres partenaires du réseau OaIC et notamment aux éleveurs et transformateurs, dans le but de «rationaliser l'utilisation des céréales subventionnées». Par ailleurs, cette réunion de travail a été l'occasion d'examiner les résultats enregistrés lors de la campagne écoluée, notamment en matière d'utilisation des semences certifiées, engrais, entretien des cultures, production et collecte. Elle a

également permis d'apprécier les objectifs affichés pour la campagne en cours, ainsi que les dispositions prises pour mieux encadrer les opérations d'entretien des cultures céréalières (désherbage et fertilisation) et la préparation de la campagne moisson-battage. La superficie emblavée à ce jour est de 3,49 millions hectares dont plus de 1,47 million hectares emblavés en blé dur, contre une superficie globale de 3,2 millions hectares emblavés à la même période de la campagne écoluée, soit une hausse de 9%.

## CASNOS: Recouvrement de plus de 68 milliards de DA de cotisations en 2018

Le recouvrement des cotisations de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) a atteint plus de 68 milliards de DA durant l'année 2018, a affirmé, hier à Alger, le directeur général de cet organisme, Achek Youcef Chawki.

Intervenant devant les membres de la Commission de santé et des affaires sociales de l'Assemblée populaire nationale (APN), Achek Youcef Chawki a précisé que le recouvrement des cotisations de la CASNOS a atteint 68,8 milliards de DA en 2018, montant qui représente les cotisations

de 857 360, sur 1 697 463 affiliés actifs», soulignant que 104 024 nouveaux affiliés ont été immatriculés durant la même période. Le même responsable a ajouté que les dépenses globales de la CASNOS ont dépassé 57 milliards de DA, estimant que la Caisse est en «bonne santé financière», ce qui lui permet de tenir tous ses engagements à l'égard de ses cotisants en matière de remboursement des frais médicaux et de versement des pensions de retraite.

Il a précisé que «cette bonne santé financière est appelée à s'améliorer davantage», cependant,

pour la pérennité de ce système solidaire et par répartition, «il est nécessaire d'apporter plus de performances», a-t-il fait savoir.

Abordant à l'occasion les infractions relevées par les services concernés de la CASNOS, M. Achek Youcef Chawki a indiqué que 31% des non-salariés ne sont pas affiliés, 49% ne cotisent pas et 85% ne cotisent pas au minimum, affirmant que plus de 430 contrôleurs ont été formés, agréés et assermentés pour lutter contre les défauts d'affiliation, de paiement et de la sous-déclaration. L'intégration

du travail informel en Algérie par la sécurité sociale a été également au menu de cette rencontre. Le DG de la CASNOS a affirmé à ce sujet que son organisme «a enregistré une affiliation d'office de 5354 rapports de constat d'activité et procès-verbaux, permettant la régularisation de 1765 cas». A cette occasion, M. Achek a invité les non-salariés à se rapprocher de la CASNOS dans les meilleurs délais afin de régulariser leur situation dans le cadre des facilitations accordées par la caisse notamment pour le rachat des 4 années de cotisations.

## TRANSPORT: La création d'une Agence nationale de l'aviation civile dotera le secteur d'une meilleure réglementation et de fonctionnaires qualifiés

Le PDG de l'Entreprise nationale de contrôle technique des transports (VERITAL-SPA), Mounir Charmati a salué, hier à Alger, le projet de création d'une Agence nationale de l'aviation civile, à même de doter le secteur de l'aviation civile en Algérie d'une meilleure réglementation et de fonctionnaires qualifiés. Dans son exposé devant la commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre du débat du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 98-06 de 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile, M. Charmati a indiqué que «la création de cette agence dotera le secteur de l'aviation civile en Algérie d'une meilleure réglementation et de fonctionnaires qualifiés, à même d'accomplir pleinement leurs missions techniques».

Les employés de cette agence «bénéficieront de conditions de travail et de salaires, à la hauteur de leur niveau de formation, de leurs connaissances techniques et leurs expériences au même titre que les fonctionnaires employés dans les sociétés dont ils auront à superviser les activités», a ajouté le responsable. Le projet de loi relatif à l'aviation civile, en cours d'examen, propose la création d'une Agence nationale de l'aviation civile pour garantir la gestion de la sécurité civile, en application des recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OaCI) qui a appelé les pays membres à se doter d'un organisme autonome pour la gestion de la sûreté et de la sécurité de l'aviation civile.

La création de cette agence permettra également de renforcer les capacités humaines de l'Algérie et ses ressources financières qui seront destinées à la sûreté et à la sécurité de son aviation civile, une mission que prend en charge actuellement le ministère des Travaux publics et des transports. Cette agence jouira de l'autonomie de gestion et d'un réel pouvoir de décision, en ce qui concerne le libre exercice des missions, dont elle est investie en tant qu'Autorité de régulation de l'aviation civile. Les ressources financières consacrées à cette agence seront prélevées des redevances de la navigation aérienne, selon le projet de loi. Evoquant le rôle et missions de son entreprise, M. Charmati a affirmé qu'«il s'agit d'une entreprise publique économique, composée d'experts algériens et active sur les plans national et international en matière de contrôle technique des transports aérien, terrestre et maritime, ainsi que dans le domaine industriel où elle prend en charge le contrôle de la qualité». Il a ajouté que les services de son entreprise, créée en 1989 et activant sous la tutelle d'une entreprise française jusqu'en 2014, date de son autonomie, est présente à travers l'ensemble du territoire national, notamment à Alger, Annaba, Oran, Hassi Messaoud, Bejaïa et Skikda.

En matière de transport, M. Charmati a cité parmi les principales missions de son entreprise le contrôle technique des avions, navires et ascenseurs, en prévision de l'élargissement prochain de ses activités au contrôle technique des trains. Pour ce qui est de la navigation aérienne, il a affirmé que son entreprise assume les missions de contrôle des avions pour le compte de la direction de l'aviation aérienne au ministère des Travaux publics et des transports, en vue d'assurer la sécurité de la navigation aérienne, à travers le contrôle technique des avions, à travers l'ensemble du territoire national. La loi n° 98-06 de 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile, actuellement en cours d'amendement, a connu quatre amendements en 2000, 2003, 2008 et 2015.

## SALON INTERNATIONAL DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ: Participation de plus de 50 exposants au SPRO

La deuxième édition du Salon international des systèmes de sécurité, protection de l'environnement et anti-incendie (2SPRO) a été lancée lundi au Centre international des conférences Abdelatif Rahal (CIC) d'Alger, avec la participation de 50 exposants qui ont présenté leurs produits et systèmes contribuant à la réduction des accidents dus au «non respect» des normes de sécurité dans les différents projets administratifs, industriels et d'habitation.

Les exposants au salon, prévu du 28 au 31 janvier, ont présenté une panoplie d'équipements, d'outils et de dispositifs ainsi que des vêtements professionnels de prévention qui «garantissent la sécurité des professionnels dans leur lieu de travail et la protection des biens et de l'environnement». Cette rencontre vise la sensibilisation des professionnels du secteur, en premier lieu, à l'importance de «respecter le système légal» régissant ce genre d'activité, a indiqué une responsable des relations publiques de l'entreprise M&S Pub,

organisatrice du salon. Le salon prévoit également l'organisation d'une série de conférences autour des problèmes de prévention contre les incendies et du rôle des compagnies d'assurance ainsi que des coûts de systèmes de sécurité et de protection, en sus des présentations sur la gestion de l'énergie et la prévention des séismes en Algérie.

Le spécialiste en systèmes anti-incendie, Ibrahim Hamizi a indiqué que «la sensibilisation doit toucher les entreprises activant dans le domaine de la construction» car elle réduira, ajoute-t-il, les dégâts matériels et humains», appelant, à ce propos, à l'insertion du plan de prévention et de sécurité parmi les premières étapes d'élaboration des projets urbains.

Et d'ajouter qu'il était impératif pour les architectes «de réfléchir davantage à des personnes qui occuperont ces logements ou infrastructures sociales», faisant allusion aux sorties de détresse et escaliers qui doivent être dans la mesure d'accueillir les

personnes âgées, les enfants et les handicapés.

Il a relevé en outre la nécessité de respecter les trois principes de la construction: à savoir la facilitation de la mobilité des personnes, la réduction de la propagation d'incendies et l'aménagement d'un passage pour la Protection civile».

À l'issue de sa visite sur le terrain à plusieurs projets à travers la wilaya d'Alger, tels que la Grande Mosquée et le nouvel Aéroport international ainsi que d'autres grands chantiers, M.

Hamizi a affirmé qu'il y a «effectivement une application rigoureuse des mesures de sécurité et de prévention avec la mise à contribution des services de la protection civile dans ces projets».

Evoquant le rôle de la protection civile dans le contrôle et le suivi des structures (administrations, centres commerciaux, ...), le commandant Kamel Ben Mahieddine, chef de service de prévention à la wilaya de Médéa, a déclaré à l'APS que

la protection civile est «un partenaire essentiel» pour le développement et s'attèle à l'examen des dossiers de projets futurs (établissements, logements...) pour définir les risques éventuels».

Il a fait savoir, dans ce contexte, que ce dispositif est membre dans les différentes commissions de la commune, la daïra ou la wilaya, ajoutant qu'il «veille à l'application des lois par les sociétés ayant présenté une demande officielle pour les permis de construire».

Le chargé de l'information et de la communication à l'Établissement technique de gestion des centres d'enfouissement technique de la wilaya d'Alger (GECETAL), Ounissi Yacine a, pour sa part, affirmé que le travail qu'effectue l'établissement est «substantiel» pour la protection de l'environnement notamment à travers les opérations de recyclage et de récupération des déchets ménagers et la réduction des incendies.

## CONSTANTINE: Plus de 600 agressions sur les réseaux de gaz et d'électricité en 2018

Au total, 612 agressions sur les réseaux de gaz et d'électricité, causées par des tiers ou suite à des travaux de construction, ont été enregistrées au cours de l'année 2018, à travers les communes de la wilaya de Constantine, a affirmé le directeur de la société de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine (SDC).

Le bilan établi au cours de l'année 2018, fait état de 326 atteintes sur le réseau d'électricité et 286 agressions sur celui du gaz naturel, a indiqué Mohamed Kharchouche, lors d'une conférence de presse tenue lundi au siège de cette direction.

La commune d'El Khroub a enregistré le taux plus élevé d'atteintes sur le réseau d'électricité avec 131 dégradations, suivie de celle de Constantine avec 113 cas et Didouche Mourad avec 82 cas, a fait savoir le responsable, précisant que ces dépassements se traduisent notamment par l'utilisation illicite et la vente d'électricité à des tiers. En plus de ces atteintes, plus de 20 incidents sur le réseau de gaz ont été enregistrés suite à des travaux de construction, durant la même année, provoquant l'interruption de l'alimentation en gaz dans de nombreuses régions de la wilaya, a indiqué M. Kharchouche, ajoutant que plusieurs affaires liées à ces dégradations ont été transmises à la justice.

Dans un autre contexte, le directeur de la SDC a indiqué que les créances de la société, au titre de l'année 2018, ont été estimées à 1,43 milliard de dinars, dont 43 millions de dinars auprès des entreprises du secteur public raccordées au réseau de moyenne tension et 18 millions de dinars auprès du secteur privé, raccordés au même réseau. Les dettes impayées des entreprises du secteur public connectées au réseau de basse tension, telles que les sièges des assemblées populaires communales (APC), les écoles, les administrations et les mosquées, est de 30 millions de dinars, tandis que celles des clients privés raccordés au même réseau sont de l'ordre de 40 millions de dinars, a souligné la même source.

Plus de 500 dossiers pénaux pour atteinte contre les réseaux d'électricité et du gaz naturel, ainsi que pour redevances impayées ont été envoyés aux instances judiciaires, notant que la société de distribution de gaz et d'électricité de Constantine procède préalablement par l'envoi de mises en demeure et en suspendant l'alimentation de l'énergie avant de recourir aux procédures pénales.

## CNAS DE TÉBESSA: Recouvrement de 13 milliards de DA de cotisations en 2018

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Tébessa a procédé, en 2018, au recouvrement d'un total de 13 milliards de DA de cotisations auprès des entreprises publiques et privées de la wilaya, a indiqué le directeur adjoint chargé des finances et du recouvrement de cet organisme public.

Le taux de recouvrement des dettes de la CNAS de Tébessa a enregistré en 2018 une légère hausse de l'ordre de 5% par rapport à l'année 2017, a précisé Rafik Djeddi, soulignant l'importance des campagnes de sensibilisation organisées durant toute l'année pour sensibiliser ses affiliés quant à la nécessité de payer leurs cotisations annuelles.

Affirmant que la CNAS de Tébessa a enregistré une augmentation du nombre de ses affiliés, le responsable a également fait savoir que cette caisse compte quatre (4) centres de paiement et 14 antennes locales réparties à travers plusieurs communes de la wilaya.

Sur un autre registre, M. Djeddi a révélé que ses services dénombrent actuellement 228 étrangers déclarés en 2018, employés notamment dans des ateliers et des chantiers de construction de divers projets. A noter que la campagne de sensibilisation concernant la déclaration des travailleurs étrangers, organisée par les services de la CNAS de Tébessa, se poursuit jusqu'au 3 février prochain.

Cette campagne, destinée aux employeurs et aux travailleurs, vise à expliquer les dispositifs de l'emploi des étrangers en Algérie, ainsi que les avantages qui leur sont accordés, conformément à la réglementation en vigueur.

## SALON BÂTISUD À EL-OUED : Intérêt des visiteurs pour les matériaux assurant l'esthétique architecturale

L'intérêt des visiteurs du salon international du bâtiment et des travaux publics du Sud (Batisud), qui se poursuivait hier à El-Oued, notamment les professionnels du secteur, s'est porté sur les matériaux garantissant l'esthétique architecturale.

Les exposants, nationaux et étrangers, à cette troisième édition du salon présentent des échantillons de matériaux utilisés dans l'aménagement urbain, la décoration, et les différents modes architecturaux, et réalisés de sorte à assurer la préservation de l'esthétique et les cachets architecturaux.

Le choix des exposants a été motivé par le souci de mettre à la disposition des professionnels des matériaux à caractéristiques diverses de manière à permettre aux entreprises réalisatrices l'exécution de leurs projets d'architecture et d'urbanisme avec des matériaux garantissant l'esthétique architecturale et urbanistique dans le respect des spécificités des régions, selon les organisateurs du salon.

Des participants à cette manifestation économique et commerciale ont estimé que ce salon est une opportunité de montrer aux professionnels de la construction et de l'urbanisme les innovations dans ce type de matériaux, équipements et outils ainsi que les modes de leur commercialisation



et acquisition pour les besoins de leurs projets. Des visiteurs ont estimé, pour leur part, que les produits exposés, aussi bien les matériaux que les équipements, dont une bonne partie était auparavant importée, sont aujourd'hui à leur portée car produits localement, et répondent à leurs besoins, aussi bien en termes de

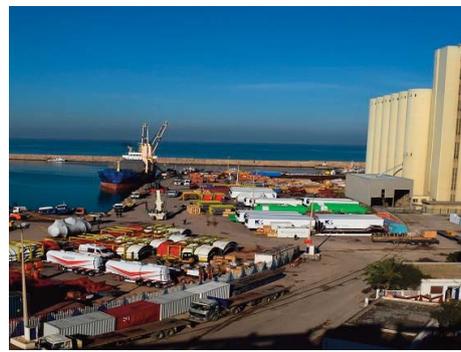
qualité que de diversité des modèles. La troisième édition du salon Batisud (El-Oued, 26-29 janvier), à laquelle prennent part une cinquantaine d'exposants, est organisée par la société «Foire-Souf» des salons et expositions, en coordination avec l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algec).

## PORT DE MOSTAGANEM: Hausse de 15% des déclarations d'exportation en 2018

Les déclarations des opérations d'exportation au port commercial de Mostaganem ont augmenté de 15% en 2018, a-t-on appris lundi de l'inspection divisionnaire des Douanes.

Le nombre de déclarations en douane de diverses exportations de marchandises et de matières premières est passé de 55 déclarations en 2017 à 63 l'année dernière grâce aux facilités adoptées par l'Etat pour encourager les exportations hors hydrocarbures.

La valeur des exportations effectuées par 24 opérateurs économiques nationaux et étrangers a atteint l'année écoulée plus de 1,4 milliard DA et le volume des marchandises exportés vers plusieurs destinations 10.200 tonnes.



La valeur des exportations a doublé la même année de 145 pc, a-t-on indiqué.

Au cours de cette période, 23 opérations d'exportation de la première matière utilisée dans l'industrie des batteries vers l'Allemagne ont été enre-

gistrées pour un montant de 580 millions DA, cinq autres de pomme de terre vers l'Espagne (345 millions DA), cinq exportations de dattes (13 millions DA) et quatre de câbles électriques (33 millions DA), a-t-on précisé. La

déclaration d'exportation de 436 millions DA de thon rouge (10 opérations d'une valeur de 6,5 millions DA), de produits chimiques (6 pour 9 millions DA) de plastique (5 pour 4 millions DA), de légumes et olives (3) a été enregistrée, a-t-on ajouté.

La wilaya de Mostaganem bénéficie, depuis 2013 avec ses quatre entreprises économiques privées activant en fabrication de câbles électriques, produits chimiques, matériaux de construction et agroalimentaire (transformation de céréales), d'avantages et de facilités permettant d'effectuer dix opérations d'export en 2018 totalisant une valeur de 40 millions DA, a-t-on fait savoir.

## NAAMA: Reconduction de la fermeture des marchés hebdomadaires du bétail



La fermeture des marchés hebdomadaires du bétail a été prolongée dans la wilaya de Naama à un mois supplémentaire à partir du lundi, dans le cadre des mesures préventives de protection du patrimoine animalier, a-t-on appris des services de la wilaya.

La reconduction de la fermeture des marchés hebdomadaires du bétail a été décidée par le wali de Naama, Mohamed Hadjar, en vue de prémunir davantage le patrimoine animalier contre la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants, a-t-on indiqué de mêmes sources.

Les résultats des analyses effectués sur des échantillons du bétail ont révélé la présence de la fièvre aph-

teuse et celle de la peste des petits ruminants ayant causé, depuis décembre dernier, la perte de plus de 800 têtes d'ovins à travers 40 foyers dans plusieurs points de la wilaya, a fait savoir le directeur des services agricoles, Mohamed Youfi.

La wilaya de Naama a reçu au début du mois de janvier 30.000 doses de vaccins et a lancé la campagne de vaccination touchant toutes les zones ou ont apparus des cas suspects du bétail atteints.

L'opération se poursuivra dans les prochains jours avec la réception d'autres quantités de vaccins pour couvrir les besoins du patrimoine animalier de la wilaya, a-t-on ajouté.

## SUD-EST: La cybercriminalité, un fléau en hausse continue

La cybercriminalité est un «fléau en hausse continue» dans la région Sud-est du pays, ont affirmé hier les responsables de l'inspection régionale de police du Sud-est à Ouargla.

Les affaires liées à la cybercriminalité ont connu une «hausse sensible» en 2018 par rapport à l'année précédente, a indiqué le contrôleur de police Abdeslam Laâmi, lors d'une présentation à la presse du bilan d'activités de cette institution sécuritaire qui coiffe les wilayas d'Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Ghardaïa et Laghouat.

Il s'agit de 362 affaires enregistrées durant l'année écoulée, contre 316 affaires similaires en 2017, a-t-il précisé, signalant qu'elles ont impliqué 317 individus, dont 55 femmes et 15 mineurs.

Ces affaires se répartissent notamment sur les atteintes à la vie privée des personnes (132), l'insulte, l'injure et la menace sur internet (107), l'atteinte aux systèmes de traitement de données (40), l'escroquerie (35), le chantage (32), ainsi que des affaires meurs (18), a-t-il détaillé.

Selon le même officier, d'importants moyens humains et matériels sont mobilisés par les services compétents pour faire face à ce genre de crimes qui ne cessent de s'intensifier d'une année à une autre, en saluant les efforts menés par la DGSN en matière de formation spécialisée des éléments de police afin d'améliorer leurs compétences, a-t-il souligné. Sur un autre registre, les brigades économiques et financières ont enregistré, l'an dernier, 210 affaires en rapport notamment avec des faits de corruption, de falsification de documents administratifs divers et de monnaie, d'escroquerie, d'infraction aux législations douanières et d'atteintes aux droits d'auteurs et droits voisins, a-t-il ajouté.

S'agissant de la lutte contre le trafic et la consommation de produits stupéfiants, M. Laâmi a fait état du traitement de 811 affaires (798 en 2017), s'étant soldées par la saisie de 58,85 kg de kif traité, de 23.466 comprimés et de 103 bou-



teilles de psychotropes, a-t-il ajouté. L'inspecteur régional de police du Sud-est a fait savoir également que l'année dernière a été marquée par une hausse des affaires d'atteintes aux personnes et aux biens (9.617 affaires en 2018 contre 8.438 affaires similaires en 2017), signalant que 4.429 personnes, dont 69 femmes et 59 mineurs, ont été impliquées.

Elles sont liées en majorité à l'homicide, la tentative d'homicide, le coup et blessure volontaires, la menace, la violation de domicile, les crimes contre la famille et les bonnes mœurs, ainsi que le vol et la destruction volontaire d'un bien appartenant à autrui.

### Plus de 160 affaires criminelles résolues grâce au système AFIS

Au total 168 affaires criminelles ont été résolues par les services de la police, dans les wilayas du Sud-est du pays, durant l'année écoulée, grâce au système automatisé d'identification des empreintes digitales (AFIS), indique la même source. Ce système a permis aux enquêteurs de la police judiciaire notamment de résoudre ces affaires liées aux différents aspects de la criminalité, en plus de l'arrestation des auteurs présumés à travers la reconnaissance de leurs

empreintes digitales, a-t-il précisé. Par ailleurs, les services de police au Sud-est du pays ont réussi à récupérer une trentaine de véhicules volés à la faveur de l'introduction du système de reconnaissance de véhicules volés, à savoir le Lecteur automatique des plaques d'immatriculation (LAPI), qui s'inscrit aussi dans le cadre de la modernisation de ce corps sécuritaire.

Dans le sillage de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les services de la police dans le Sud-est, où le taux de couverture sécuritaire a atteint une moyenne d'un policier pour 257 habitants, s'emploie avec «le plus grand professionnalisme» à garantir la sécurité et la tranquillité, et à maintenir l'ordre général et protéger les biens des citoyens, en collaboration avec le citoyen considéré comme un élément indispensable dans l'équation sécuritaire, notamment par le biais des numéros verts 15-48, 17 et 104, a-t-il dit.

Ces appels ont contribué à traiter diverses affaires, notamment celles liées à des demandes d'intervention et de secours, ainsi que d'autres pour signaler des accidents de la circulation routière, ou pour demander renseignement et orientation, selon le même responsable.

## TIZI-OUZOU: Repêchage du corps d'un noyé dans l'oued Tlata



Le corps sans vie d'une personne qui s'est noyée dans l'Oued Tlata dans la commune de Tadmaït à 17 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, a été repêché lundi, par des plongeurs de la protection civile, a indiqué la cellule de communication de ce corps constitué.

La victime, un homme âgé de 48 ans, était portée disparue.

Ses frères qui ont trouvé ses chaussures au bord de l'oued Tlata, ont suspecté qu'il se soit noyé dans ce cours d'eau et ont alerté dimanche soir, la protection civile. Une opération de recherche a été aussitôt entamée avec la mobilisation d'une quarantaine d'éléments de la protection civile, dont des agents de l'unité de Draa Ben Khedda, appuyés par des renforts de l'unité principale de Tizi-Ouzou et des plongeurs, a-t-on expliqué.

Le corps sans vie du noyé a été repêché ce lundi, à 11h05, à environ 2 km du lieu supposé de la noyade et déposé à la morgue du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, a-t-on précisé de même source.

## SOUK AHRAS: 529 cas de diabète diagnostiqués en 2018

Les campagnes de dépistage précoce du diabète menées en 2018 par la Direction de la santé (DSP) de la wilaya de Souk Ahras ont permis de diagnostiquer 529 personnes atteintes de cette pathologie sans que celles-ci en soient préalablement conscientes sur un total de 6.025 personnes ciblées, a indiqué lundi le directeur de la Maison de diabète, Mohamed Djéziri.

«Ce chiffre représente 8,78 % du nombre global de personnes visées par ce dépistage», a précisé à l'APS le responsable de cette structure implantée au sein de la polyclinique Mahfoud Bouaziz, située au niveau du plan d'occupation du sol (POS) n 9 du chef-lieu de wilaya.

La même source a ajouté que les dix (10) campagnes de sensibilisation, organisées dans plusieurs communes de la wilaya, ont permis également de découvrir des cas d'hypertension artérielle (HTA), relevant que 971 personnes en étaient atteintes sur 6025 personnes examinées, soit 16,11% du nombre global.

Effectuées au niveau de la place de l'indépendance, à la salle des conférences 'Miloud Tahri', au siège de la wilaya et au foyer des personnes âgées du chef-lieu de wilaya, ainsi que dans les localités de Ain Zana, Henancha, Merahna, Ouled Idriss et de Mechroha, ces campagnes ont permis d'identifier 2 792 personnes souffrant d'obésité et de surpoids, avec un pourcentage de 46,34% sur 6025 personnes ciblées, a affirmé le même spécialiste.

Certains patients concernés ont été orientés pour effectuer des analyses médicales pour mieux cerner leurs pathologies, tandis que d'autres ont été orientés vers les services concernés de l'hôpital régional et l'établissement hospitalier Ibn Rochd de la ville de Souk Ahras, a fait remarquer la même source.

A cette occasion, le même responsable tire la sonnette d'alarme, mettant en garde contre ces maladies qui prennent de l'ampleur, appelant tous les citoyens et pas seulement les malades à se rapprocher de la Maison du diabète, afin d'effectuer des tests de dépistage précoce, de suivre un régime alimentaire sain, pratiquer du sport, notamment la marche et procéder à des analyses de manière périodique.

Entrée en service au début de l'année 2018, la Maison du diabète de Souk Ahras dispose de trois médecins, trois infirmières, une nutritionniste et une psychologue, qui prodiguent à 8122 diabétiques des séances thérapeutiques sur la nutrition diététique, l'activité physique, les méthodes d'utilisation de l'insuline et sur le pied du diabétique, a-t-on signalé.

APS

## BLIDA: Neutralisation de 87 réseaux criminels nationaux et internationaux en 2018

Quelque 87 réseaux criminels nationaux et internationaux ont été neutralisés et leur éléments arrêtés, par les différentes unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Blida, durant l'année 2018, a indiqué, lundi, le commandant de ce corps sécuritaire, le lieutenant-colonel Mokhtar Zeroual.

«87 réseaux criminels nationaux et internationaux activant notamment dans le trafic de drogues et de véhicules et la falsification de monnaie et de documents officiels, ont été mis hors d'état de nuire, dans le cadre du plan de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes», a déclaré le lieutenant-colonel Mokhtar Zeroual, dans un point de presse consacré à la présentation du bilan annuel

d'activité du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Blida, durant l'année 2018.

Il a cité entre autres, un réseau de trafic de drogues, constitué de sept éléments, dont la neutralisation a permis la saisie de pas moins de 60 kg de kif traité, alors qu'une autre opération similaire a permis l'arrestation d'une bande criminelle spécialisée dans l'usage de faux, et impliquée dans la falsification de 4.168 vignettes automobiles.

Les éléments de la gendarmerie nationale de Blida ont, également, réussi, à la période indiquée, à neutraliser un réseau de trafic de pièces archéologiques, dont les membres ont été trouvés en possession d'une statue pharaonique et de pierres précieuses.

Un total de 247 pièces de corail et d'autres pierres précieuses ont été également saisies, en 2018, auprès d'une autre bande criminelle, dont tous les membres sont été arrêtés.

Le lieutenant-colonel Mokhtar Zeroual a fait part, à ce titre, du traitement, par ses services en 2018, de 566 affaires liées au crime organisé (trafic de drogues et d'armes, immigration clandestine, falsification de monnaie), impliquant 619 personnes, dont 433 ont été placées en détention provisoire.

Au titre des efforts de lutte contre le trafic de drogues, il a fait cas du traitement de 525 affaires de ce type, ayant impliqué 529 personnes.

Il a notamment signalé la mise en échec d'une opération visant la vente

de 121 kg de kif traité et de 9.886 comprimés de psychotropes.

Les services de la police judiciaire ont, pour leur part, traité six affaires liées à des trafics en tous genre, ayant abouti à l'arrestation de 11 personnes, outre la restitution de 7.200 unités pyrotechniques, outre des pièces archéologiques, dont des pièces de monnaie ancienne et des statuettes.

Selon le responsable, un taux de 47% des personnes généralement impliquées dans différents crimes, ont une moyenne d'âge allant de 29 à 40 ans, au moment ou 29% ont plus de 40ans, contre un taux de 18% pour les mineurs (âgés de 18ans), Sachant qu'un taux de 95% des criminels sont de sexe masculin.

## GABON: 8 ans de prison requis pour un blogueur hostile au pouvoir

Une peine de 8 ans de prison, dont 3 avec sursis, a été requise lundi par le procureur de la République envers un blogueur militant gabonais qui avait en 2017 projeté des vidéos hostiles au pouvoir dans un lieu public, a indiqué son avocat. Hervé Mombo Kinga a comparu lundi au tribunal de Libreville pour sa première audience depuis son arrestation le 31 août 2017, selon son avocat, Anges Kevin Nzigou.

M. Mombo Kinga est poursuivi pour «propagande tendant à troubler l'ordre public» et «outrage envers le président de la République».

Il avait «monté un podium dans un lieu public» et projeté des «vidéos et messages d'incitation à la révolte contre les autorités de l'Etat, à la haine et à la désunion», avait déclaré à l'époque de son arrestation le procureur Stevee Ndong Essame Ndong, qui a été remplacé depuis. Le verdict est attendu le 4 février, selon Me. Nzigou.

«Il serait irréaliste qu'il reste en prison après le 4 février car le tribunal a bien compris qu'il s'agissait d'un délit d'opinion et que cette détention devenait extravagante», a commenté l'avocat à l'AFP. Le jour de son arrestation le 31 août 2017, une quinzaine de partisans de l'opposition avaient été arrêtés en marge d'un rassemblement organisé un an après l'annonce de la réélection du président Ali Bongo Ondimba, le 31 août 2016.

## ALLEMAGNE: Le gouvernement allemand exclut de limiter la vitesse à 130 km/h sur les autoroutes



Le gouvernement allemand a exclu lundi de limiter la vitesse à 130 km/h sur les autoroutes, clôturant un débat lancé par une commission chargée de plancher sur les émissions de dioxyde de carbone.

Introduire une limitation de vitesse, «ce n'est pas dans l'accord de coalition» entre les trois partis qui gouvernent le pays, les démocrates-chrétiens de la chancelière Angela Merkel, ses alliés conservateurs bavarois CSU et les sociaux-démocrates, a déclaré lundi à Berlin le porte-parole du gouvernement, Steffen Seibert. L'Allemagne est le seul pays européen à disposer de tronçons d'autoroutes où la vitesse est illimitée. Il y a d'autres mesures à prendre pour limiter les émissions de CO<sub>2</sub>, a jugé M. Seibert. Une «limitation de vitesse n'apporte pas grand-chose à l'équilibre climatique» et n'est pas un «instrument exceptionnel pour la protection du climat», a renchéri un porte-parole du ministère de l'Environnement.

Une commission gouvernementale sur l'environnement avait récemment jugé au contraire que «des vitesses plus basses entraînent généralement une réduction des émissions de gaz d'échappement et des poussières».

«Les réductions de vitesse ont un effet particulièrement positif car le trafic s'en trouve facilité», a estimé cette commission.

Une recommandation qui a relancé un débat revenant à intervalles réguliers dans le pays.

## IMMIGRATION: Les Algériens représentent 12 % des bénéficiaires de titres de séjour en Ile-de-France

Les Algériens représentent 12 % de la totalité des bénéficiaires de titres de séjour délivrés en 2017 en Ile-de-France, selon des chiffres publiés par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) de la même région française.

Sur les 96.000 titres de séjour accordés en Ile-de-France en 2017, 11.613 ont été accordés aux Algériens qui sont suivis par les Marocains (8.012), les Chinois (7.290), les Tunisiens (6.604) et les Maliens (3.383), selon les données de l'institut publiées lundi.

Les cinq pays représentent 40 % des bénéficiaires d'un séjour légal en France, alors que les membres de la communauté maghrébine représentent à eux seuls 28 % des bénéficiaires.

Plus de la moitié des titres franciliens sont accordés à des Africains (54 %) dont la plupart sont francophones, a-t-on ajouté, soulignant que l'immigration familiale est composée à 68 % d'Africains essentiellement du Maghreb et des pays francophones.

L'immigration familiale ne compte que pour 35 % des titres délivrés dans la capitale, alors qu'elle représente six titres sur dix en Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne, et plus de la moitié en Essonne et dans le Val-d'Oise.

En lien avec l'importance du regroupement familial, les Africains sont plus nombreux parmi les détenteurs de titres de séjour dans l'Essonne (sept sur dix) et la Seine-et-Marne (deux tiers).

Selon l'Institut, les étudiants viennent surtout d'Afrique (44 %) et d'Asie (36 %), indiquant que les étudiants chinois sont les plus nombreux (14 %).

Paris se singularise par sa place pré-



pondérante dans l'accueil des étudiants (plus de quatre sur dix y résident) et des entrées pour motif professionnel (plus du tiers), explique-t-on de même source.

Il faudra noter, dans ce contexte, que les étudiants algériens en France sont parmi les plus nombreux à étudier en France avec un nombre de 30.521 contre 26.116 en 2017, selon les dernières données de Campus France.

Dans le top 25 de 2017, l'Algérie occupait le 3er rang après le Maroc et la Chine avec +10 % en évolution des effectifs de 2011 à 2016. Par ailleurs, plus de quatre migrants économiques sur

dix proviennent du Maroc, de Tunisie, de l'Inde, du Bangladesh et des Etats-Unis, selon l'IAU qui souligne que la France reste en Europe un pays modéré en matière d'immigration.

On indique également que l'Ile-de-France représente à elle seule 39 % des titres de séjour délivrés en France, alors que sa part était proche de 45 % en 2000.

Parmi cette part, 30 % sont accordés pour suivre des études, second motif après la famille (36 %).

En matière de demandeurs d'asile, 26 % du total de la France ont été accueillis en 2017 en Ile-de-France.

## HÉPATITE C: 15 millions de nouvelles infections et 1,5 million de décès évitables d'ici 2030

Quinze millions de nouvelles infections par l'hépatite C et 1,5 million de décès par cirrhose et cancer du foie seraient évitables dans le monde d'ici 2030 en appliquant un ensemble complet de mesures associant prévention, dépistage et traitement, selon une étude parue mardi.

Ces progrès possibles correspondent à une réduction de 80 % de l'incidence (nouvelles infections) et de 60 % du nombre de décès par rapport à 2015, selon cette étude qui examine dans quelle mesure les objectifs d'élimination de la maladie de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sont réalisables.

«L'élimination du virus de l'hépatite C est un objectif extrêmement ambitieux qui nécessite des interventions

de prévention et un dépistage améliorés, en particulier dans les pays les plus touchés, tels que la Chine, l'Inde et le Pakistan», relève le professeur Alastair Heffernan, de l'Imperial College de Londres (Royaume-Uni), qui a dirigé la recherche parue dans la revue médicale The Lancet. «La réalisation de telles réductions nécessite un programme de dépistage massif et une augmentation rapide du nombre de nouveaux traitements à court terme - à savoir, 51,8 millions de traitements antiviraux à action directe (AAD, ndr les plus récents) d'ici 2030», souligne-t-il.

Il s'agit notamment de dépister 90 % des personnes atteintes et de les traiter d'ici là. L'Egypte fortement touchée a progressé en traitant

700.000 personnes avec des AAD grâce au déploiement du dépistage, d'après les chercheurs.

«A l'échelle mondiale, on estime que 71 millions d'individus sont infectés de manière chronique par le virus de l'hépatite C et que 10 à 20 % d'entre eux développeront des complications hépatiques, dont la cirrhose et le cancer, qui ont causé plus de 475.000 décès en 2015», notent les auteurs.

Ces dernières années, le nombre de décès dus à cette infection virale a augmenté, ajoutent-ils.

L'infection se contracte le plus souvent par les transfusions sanguines non testées, du matériel d'injection de soins non stérile essentiellement dans des pays à faibles revenus, ainsi que par l'utilisation de drogues injecta-

bles sans précautions d'hygiène.

L'arrivée en 2014 des antiviraux à action directe a révolutionné le traitement en permettant des guérisons plus de neuf fois sur dix.

En conséquence, en 2016, les 194 états membres de l'OMS se sont engagés à éliminer cette hépatite virale en tant que menace pour la santé publique.

Les objectifs comprennent une réduction de la mortalité de 65% et de 80% des nouvelles infections d'ici 2030.

L'OMS a estimé le coût de la mise en oeuvre de sa stratégie à 11,9 milliards de dollars pour la période 2016-2021, note la revue.

L'étude repose sur un modèle mathématique de l'épidémie mondiale d'hépatite C dans 190 pays.

## INDE: Un avion de l'armée de l'air s'écrase dans le nord du pays, le pilote sauvé

Un avion de combat de l'armée de l'air indienne (IAF) s'est écrasé lundi à Kushinagar, dans l'Uttar Pradesh (nord de l'Inde), ont indiqué mardi des sources du ministère indien de la défense, précisant que le pilote a réussi à s'éjecter avec son parachute.

L'avion Jaguar avait décollé de la base aérienne de Gorakhpur à Uttar Pradesh avec deux autres Jaguars pour des exercices de routine. L'appareil



s'est écrasé 15 minutes après son décollage dans un champ agricole dans la ville de Kushinagar, ont ajouté les mêmes sources.

Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de l'accident, a déclaré Gargi Mallik, responsable des relations publiques du commandement central de l'armée de l'air indienne.

## AUSTRALIE/SÉCHERESSE: Des centaines de milliers de poissons d'eau douce périssent

Des centaines de milliers de poissons d'eau douce sont morts en Australie à cause de la sécheresse, ont déclaré mardi les autorités, qui n'écartent pas la possibilité de voir de nouveaux épisodes de décès massifs.

Les habitants de Minindee, près du fleuve Darling, qui forme avec le Murray le bassin hydrographique le plus important du pays, déplorent un tapis blanc de poissons morts flottant le ventre à l'air sur le cours d'eau.

Quelques semaines auparavant, près d'un million de poissons dans cette région du sud-est de l'immense île-continent sont morts.

Les scientifiques ont mis en cause les faibles niveaux d'eau et d'oxygène ainsi que l'apparition d'algues.

Des inspecteurs du ministère des Industries primaires de Nouvelle-Galles du Sud se sont rendus sur place et ont constaté que «des centaines de milliers de poissons ont péri».

«Nous nous attendons à de nouveaux décès de poissons dans le fleuve Darling car nous avons relevé la présence d'un grand nombre de poissons en détresse», a dit le ministère dans



un communiqué. Le bassin Murray-Darling, région agricole clé, s'étend sur plusieurs Etats et recouvre des milliers de kilomètres. Les températures doivent fortement grimper

durant les prochains jours et aucune pluie n'est à l'horizon si bien qu'il y a un «risque élevé de nouveaux décès de poissons dans les jours et semaines à venir», ont déclaré des responsables.

## CÔTE D'IVOIRE: La télévision numérique terrestre démarre en février

Le déploiement de la télévision numérique terrestre (TNT) va démarrer en Côte d'Ivoire en février par la région d'Abidjan, a indiqué le ministre de la Communication et des Médias, Sidiki Tiémoko Touré.

«Le lancement définitif de la télévision numérique terrestre est attendu pour le 8 février 2019», a annoncé le ministre ivoirien lundi soir à la presse en marge d'une cérémonie de présentation des vœux du président Alassane Ouattara. Lancés en août 2017, les travaux de réalisation des infrastructures dédiées à la TNT devaient être livrés fin décembre dernier avec la rénovation de 20 stations émettrices de la Radiodiffusion télévision ivoirienne (RTI,

publique) et la création de 18 autres pour opérer le basculement de l'analogique au numérique sur l'ensemble du territoire national. La diffusion des signaux de la TNT dans la zone d'Abidjan fait suite à la mise en service de l'émetteur d'Abobo, à Abidjan.

Les autres régions du pays seront connectées de façon progressive avec la construction et la réhabilitation des autres émetteurs. Après son démarrage en 2012, le processus de déploiement de la télévision numérique terrestre devrait être achevé «au plus tard en juin 2020», selon le ministre, avec quatre nouvelles chaînes de télévision en plus de la chaîne publique nationale.

## MEXIQUE: Nouvelle explosion d'un oléoduc dans le centre du pays

Un oléoduc qui était la cible d'une tentative de pillage a explosé et pris feu lundi au Mexique, selon les premières constatations près du site où l'explosion d'un autre oléoduc avait fait au moins 115 morts il y a dix jours, selon une source locale.

Le gouverneur de l'Etat de Hidalgo (centre), Omar Fayad, a expliqué aux médias locaux que l'explosion avait eu lieu à 20H30 locales (02H30 GMT mardi) dans la localité de San Agustin Tlaxiaca, à une cinquantaine de kilomètres de l'explosion meurtrière du 18 janvier. Des images diffusées par la

télévision locale ont montré une grande flamme sortant de l'oléoduc perforé dans une zone apparemment déserte. Selon le gouverneur, des soldats s'étaient rendus sur place pour empêcher le pillage de l'oléoduc et avaient encerclé la zone pendant que les pompiers s'employaient à maîtriser l'incendie.

«Jusqu'à présent, il n'y a aucun danger pour la population», a précisé M. Fayad, ajoutant que personne ne pouvait confirmer des rumeurs sur la mort dans l'explosion de trois personnes qui dérobaient de l'essence.

Une camionnette a été retrouvée calcinée. Le 18 janvier à Tlahuelilpan, localité à 120 km au nord de Mexico, quelque 700 habitants attirés par une fuite sur un oléoduc percé par des voleurs de carburant avaient été surpris par une explosion qui avait provoqué une énorme boule de feu. Cette tragédie avait eu lieu au moment où le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador lançait une stratégie nationale contre le vol de carburant, un fléau qui a fait perdre quelque 3 milliards de dollars en 2017 à l'Etat mexicain.

## VIETNAM/POLLUTION: Dégradation de la qualité de l'air à Hanoï

La pollution de l'air dans la capitale vietnamienne Hanoï s'est aggravée ces derniers jours, a indiqué le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement. «La pollution de l'air dans la capitale vietnamienne Hanoï s'est aggravée ces derniers jours selon les mesures des 10 stations de surveillance» du ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement qui ont enregistré une alerte orange qui constitue un danger pour les personnes âgées et les enfants. «Depuis le 27 janvier, l'indice de qualité de l'air se



situe entre 100 et 240, un taux élevé par rapport au maximum de l'indice situé à 300, ce qui implique une réduction des efforts prolongés des populations sen-

sibles», souligne-t-on. Selon l'ONG Vietnam «Clean Air Partnership», le niveau de particules fines à Hanoï a également fortement augmenté atteignant

un seuil inquiétant. Les particules fines, qui sont composées principalement de sulfate et de nitrate, peuvent pénétrer dans le système respiratoire et causer le cancer. L'ONG attribue cette pollution à l'augmentation du nombre de véhicules à l'approche de Tet (nouvel an lunaire) ainsi qu'au climat, notamment la direction du vent, la température et l'humidité. Le comité populaire a exprimé ses inquiétudes quant à cette dégradation de la qualité de l'air dans la capitale l'attribuant au trafic routier et aux projets de constructions en cours dans la ville.

## SINGAPOUR: Des données confidentielles de 14.200 porteurs du VIH volées et publiées sur internet



Les données confidentielles de 14.200 personnes contaminées par le VIH ont été volées et publiées sur internet, ont annoncé les autorités singapouriennes lundi soir. «Une personne non autorisée est entrée en possession des informations confidentielles de 14.200 individus porteurs du VIH jusqu'en 2013 et des coordonnées de 2.400 d'entre elles», a indiqué le ministère dans un communiqué.

«Ces informations ont été publiées en ligne», a précisé le ministère en présentant des excuses «pour les inquiétudes et la détresse» subies par les victimes.

Les données publiées comprennent des noms, des identifiants, des coordonnées, des résultats de tests VIH et d'autres informations médicales.

Les personnes concernées par ce vol de données sont 5.400 Singapouriens qui ont été diagnostiqués comme infectés par le virus jusqu'en janvier 2013 ainsi que 8.800 étrangers diagnostiqués comme porteur du VIH jusqu'en décembre 2011.

## JAPON: Un séisme de magnitude 5,3 frappe la côte est

Un séisme de magnitude préliminaire de 5,3 a frappé la côte est de la préfecture japonaise de Chiba, sans qu'aucune alerte au tsunami ne soit émise, a indiqué hier l'agence météorologique du Japon (JMA).

Aucun dégât ou blessé n'a été décompté jusqu'à présent.

Ce tremblement de terre est survenu à 12h42 heure locale, son épicerie a été localisé à 35 degrés de latitude nord et à 141,1 degrés de longitude est, et son hypocentre à une profondeur de 40 km, selon la même source. Le secousse a atteint deux sur sept sur l'échelle sismique du Japon dans les régions côtières des préfectures de Chiba et de Shizuoka, a poursuivi la JMA, indiquant que le séisme avait été ressenti dans les préfectures voisines de Saitama et de Kanagawa ainsi que dans la capitale Tokyo.

La surveillance nucléaire du Japon n'a relevé aucune anomalie dans les installations nucléaires de ces régions telles que la centrale nucléaire de Hamaoka dans la préfecture de Shizuoka ou celle de Tokai dans la préfecture d'Ibaraki.

## ETATS-UNIS : 5 policiers blessés dans une fusillade à Houston

Cinq policiers de la ville de Houston, dans l'Etat américain du Texas, ont été blessés dans une fusillade et hospitalisés, ont déclaré lundi soir les services de police dans un communiqué.

La police a exhorté le public à rester loin de la zone car le lieu «est toujours une scène de crime active.» L'incident s'est produit alors que ces policiers de la brigade des stupéfiants de Houston tentaient d'assurer leur mission dans une zone résidentielle du sud-est, à environ 11 km du centre-ville lundi soir. Le gouverneur du Texas Greg Abbott a déclaré, dans un communiqué, que cette attaque horrible «était un rappel solennel du service et du sacrifice quotidien de nos braves hommes et femmes (...) pour assurer notre sécurité».

# APNÉES DU SOMMEIL LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS

La Haute autorité de santé a évalué les différents dispositifs médicaux qui permettent de soigner le syndrome d'apnées du sommeil. Les dispositifs de pression positive continue sont toujours recommandés en première intention.

Avec 4% de la population adulte française atteinte du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (plus communément appelées apnées du sommeil), cette pathologie est devenue un enjeu de santé publique. D'autant que l'apnée du sommeil est fortement suspectée d'augmenter les risques de diabète et les risques d'ostéoporose.

La Haute autorité de santé (HAS) vient donc d'évaluer les dispositifs médicaux disponibles, en comparant leur efficacité dans le traitement des apnées du sommeil légères à modérées. La mesure d'un index d'apnées et hypopnées par heure (IAH) permettant de déterminer si le syndrome est léger, modéré ou sévère.

## Deux dispositifs de traitement

La pression positive continue (PPC) est le dispositif le plus connu pour le traitement des apnées obstructives du sommeil. Il s'agit d'un dispositif de ventilation nasale qui permet aux voies aériennes de rester dégagées pendant le sommeil. La mise à disposition de ce dispositif est réalisée par un prestataire de service au domicile du patient. En 2013, 530 000 patients ont bénéficié d'un appareil de pression positive continue de traitement en France.

L'orthèse d'avancée mandibulaire (OAM) est un traitement alternatif. Il s'agit d'un dispositif dentaire réalisé sur mesure qui permet de maintenir la mâchoire inférieure en position avancée pendant le sommeil, libérant ainsi le passage de l'air au niveau du pharynx. La prescription de cette orthèse suppose la collaboration entre un spécialiste du sommeil (diagnostic, traitement, suivi) et un praticien ayant des connaissances à la fois

sur le sommeil et sur l'appareil manducateur (examen dentaire, prise d'empreintes, ajustements et réglages).

## Ce qui est recommandé

Après évaluation, la Haute autorité de santé recommande de traiter les personnes qui présentent au moins trois des symptômes suivants : somnolence diurne, ronflements sévères et quotidiens, sensation d'étouffement ou de suffocation pendant le sommeil, fatigue diurne, nycturie, céphalées matinales.

L'appareil de pression positive continue est recommandé en première intention lorsque l'IAH est supérieur à 30. Il est également recommandé lorsque l'IAH est compris entre 15 et 30 si la personne souffre d'un sommeil de mauvaise qualité (au moins 10 micro-éveils par heure de sommeil) ou qu'elle souffre d'une maladie cardiovasculaire grave associée (hypertension artérielle résistante, fibrillation auriculaire récurrente, insuffisance ventriculaire gauche sévère ou maladie coronarienne mal contrôlée, antécédent d'accident vasculaire cérébral). Dans toutes ces situations, l'orthèse mandibulaire doit rester une alternative en cas d'intolérance à la PPC.

L'orthèse mandibulaire est recommandée en première intention lorsque l'IAH est compris entre 15 et 30 en l'absence de maladie cardiovasculaire grave associée. Dans ce cas, l'orthèse est en effet plus efficace que le dispositif de PPC. Dans tous les cas, des mesures hygiéno-diététiques sont également recommandées, quelle que soit la gravité du syndrome : perdre du poids, éviter les somnifères et l'alcool, et cesser de fumer.



## ASTHME DE L'ENFANT : le tabagisme du père impliqué

Les futurs pères devraient arrêter de fumer avant la conception d'un enfant, selon une nouvelle étude scientifique norvégienne. En effet, la consommation de cigarettes favorise le développement de l'asthme chez les petits. Le tabagisme même du père à des conséquences négatives sur la santé de l'enfant, selon les résultats d'une étude présentée au Congrès de la Société européenne de pneumologie (European Respiratory Society - ERS) de Munich. En effet, fumer des cigarettes avant la conception d'un bébé augmente les risques qu'il soit asthmatique plus tard. Les chercheurs de l'Université de Bergen ont réalisé une étude sur 13 000 hommes et femmes pour comprendre les liens entre le tabagisme des pères et l'asthme non-allergique des enfants.

L'asthme, c'est une maladie chronique qui se caractérise par des difficultés à respirer, accompagnées, ou non, d'un toux sèche, de crises d'essoufflement avec une respiration



soufflante. La fréquence et l'intensité des crises varie dans le temps et d'une personne à l'autre. Les symptômes peuvent ainsi se manifester plusieurs fois par jour ou par semaine, comme deux fois par an, survenir

sans cause précise, s'aggraver au cours des efforts physiques ou la nuit. Première maladie chronique de l'enfance, l'asthme touche un enfant sur dix, et sa fréquence a doublé en quinze ans.

Les résultats de cette enquête révèlent que l'asthme non allergique est significativement plus fréquent chez les enfants dont le père a fumé avant la conception. Ce risque augmente avec la précocité (début du tabagisme avant 15 ans) et la durée du tabagisme du père. «C'est la première étude à regarder l'effet des antécédents de tabagisme, avant la conception, sur la santé respiratoire de l'enfant», explique le Dr Cecilie Svanes, co-auteur de l'étude. «Compte tenu des résultats originaux de cette enquête, nous pouvons présumer que l'exposition à tout type de pollution de l'air, (produits chimiques professionnels), peuvent également avoir des effets négatifs sur la santé des enfants. Il est important que les professionnels de la santé se concentrent sur des interventions ciblant les jeunes hommes et les avertissant des dangers du tabagisme et d'autres expositions à leurs enfants à naître à l'avenir » conclut la chercheuse.



## SAHARA OCCIDENTAL-MAROC: Réunion du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental

L'émissaire de l'ONU pour le Sahara Occidental, Horst Kohler, était attendu hier à New York pour briefer le Conseil de sécurité sur la dernière table ronde de Genève et les démarches qu'il compte entreprendre en prévision de la relance du processus onusien.

Ces consultations à huis clos interviennent en application de la résolution 2440 qui demande au secrétaire général de l'ONU de tenir le Conseil de sécurité informé de l'évolution de la situation au Sahara Occidental, trois mois après l'adoption de la résolution ou à chaque fois qu'il le juge opportun.

L'ancien président allemand devrait informer le Conseil de sécurité des préparatifs en cours pour tenir une deuxième table ronde en mars prochain, selon des sources proches de l'organe onusien.

La réunion sera fort probablement sanctionnée par une déclaration du Conseil de sécurité, dans laquelle l'organe onusien devrait se féliciter des premières discussions de Genève, tout en soulignant l'élan généré par la reprise des négociations directes entre les parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc.

Toujours selon les mêmes sources, l'entérinement de l'accord commercial UE-Maroc, incluant le Sahara Occidental occupé, par le parlement européen fera l'objet de discussions lors de ce briefing, le premier organisé depuis la table ronde de Genève.

Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité le 18 janvier, le Front Polisario a dénoncé cet accord, décrit comme «un obstacle majeur au processus dirigé par l'ONU», exhortant les membres du Conseil de sécurité à encourager les pays européens à reconsidérer leur décision.

M. Kohler pourrait également fournir une évaluation sur la situation dans la zone tampon d'El Guergarat.

L'ONU avait déjà livré la sienne il y a quelques jours de cela lorsqu'elle avait apporté un cinglant démenti aux allégations formulées par le Maroc sur une «violation» du cessez-le feu par le Front Polisario.

Un autre élément important est à souligner : le retour de l'Afrique du Sud au Conseil de sécurité qui pourrait complètement modifier la dynamique au sein de cet organe sur la question du Sahara Occidental, s'accordent à dire les mêmes sources.

L'Afrique du sud a récemment réitéré son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ainsi qu'au règlement du conflit dans le cadre de la légalité internationale.

Depuis une année, la question du Sahara Occidental revient en force sur l'agenda de paix du Conseil de sécurité, appuyée par les Etats-Unis qui veulent mettre fin à ce conflit gelé.

Washington, agacé par le blocage du processus de paix, a maintenu la pression au Conseil pour soutenir une relance des négociations à l'arrêt depuis 2012.

La délégation américaine à l'ONU a évoqué «une nouvelle approche» des Etats Unis pour le règlement de ce conflit, affirmant qu'il ne peut plus y avoir «de Business as usual» avec la MINURSO et le Sahara Occidental.

L'administration de Donald Trump, qui s'est montrée déterminée à mettre fin au statut quo au Sahara occidental, a apporté son soutien aux efforts de l'envoyé personnel Kohler pour «parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permettra l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

Plus affirmative, la délégation américaine à l'ONU a déclaré qu'elle ne laissera pas «la Minurso et le Sahara Occidental retomber dans l'oubli».

A peine deux mois après le vote prorogeant la Minurso, la Maison Blanche, par la voix du chef du National Security Council (NSC), John Bolton, a exprimé sa frustration devant le blocage que connaît la question sahraouie, affirmant qu'il était temps à la mission des Nations-Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental d'accomplir son mandat.

## TUNISIE: 2 nouveaux partis politiques sur fond de préparatifs pour deux échéances électorales

Deux nouveaux partis politiques ont été récemment créés en Tunisie, sur fond de débats sur les élections législatives et présidentielle prévues en fin d'année, alors que la pression sociale persiste sur le gouvernement.

Après la récente grève générale observée par le secteur public le 17 janvier dernier à l'appel de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), le président du groupe parlementaire de la Coalition nationale, Mustapha Ben Ahmed, a annoncé dimanche dernier à Monastir, la naissance du mouvement «Vive la Tunisie», attribué au chef du gouvernement, Youssef Chahed, alors qu'une autre formation politique, Parti patriotique démocrate (PPD), avait vu le jour quelques jours avant.

Le conseiller auprès du chef du gouvernement, Kamel Haj Sassi, a indiqué que «Vive la Tunisie» est un mouvement, qui réunit la famille centriste, démocratique et constitutionnelle et vient soutenir les initiatives de réforme en associant les jeunes et les femmes.

Il a appelé, au besoin, d'«assainir le climat politique et de se réconcilier avec la mémoire nationale».

De son côté, Slim Azzabi, ancien directeur du cabinet présidentiel qui a été chargé de coordonner les réunions régionales dédiées à la présentation du nouveau projet politique, a mis l'accent sur la nécessité de réhabiliter la famille constitutionnelle pour «relever les grands défis dont le pays fait face et rééquilibrer la scène politique».

Pour leur part, Mahmoud Baroudi (Coalition nationale) ainsi que l'ancien président du Commerce Mohsen Hassan, la naissance de «Vive la Tunisie» est un message d'espoir pour affirmer que la Tunisie est «capable de se relever pour édifier son avenir et sortir le pays de la crise politique».

Quelque jours auparavant, une nouvelle formation politique baptisée «Parti patriotique démocrate (PPD)» a également été créée en Tunisie, par Moez Khatmi, portant le nombre total des partis politiques à 215 dans le pays.

### Attachement aux réformes et aux principes démocratiques

Si pour les fondateurs ainsi que les partisans du parti «Vive la Tunisie», ce mouvement représente la modernité et la démocratie basée sur «la pensée bourgeoise», pour certains chefs de partis, cette nouvelle formation n'est tout autre qu'une «copie défigurée» du parti au pouvoir «Nidaa Tounes».

Mais pour M. Ben Ahmed l'un des fondateurs de ce nouveau parti, il



s'agit d'un mouvement à référentiel «démocratique moderniste», qui vient de «rompre avec l'autoritarisme et adopte le dialogue et la démocratie comme principes fondamentaux».

Selon ses initiateurs, le parti garantit l'égalité entre toutes les régions et tient compte de l'expérience et la compétence en matière de gestion et œuvre pour «un développement économique global qui rompt avec la corruption et le terrorisme», plaidant également pour «la modernité et la justice sociale», et reste attaché au mouvement de réforme.

Néanmoins, pour le secrétaire général du parti al-Joumhourî, Issam Chebbi, le nouveau parti politique «Vive la Tunisie» est une «copie défigurée» du mouvement Nidaa Tounes, déclarant qu'il va «connaître le même sort», invitant le gouvernement à porter un intérêt particulier au dossier de l'enseignement et aux problèmes vitaux du pays, «plutôt que de s'occuper à former un parti progouvernemental».

Selon lui, ce nouveau parti a été créé «pour permettre au gouvernement de rester au pouvoir, malgré l'échec de son programme».

De son côté le chef du mouvement Al Chaab, Zouheir Maghzaoui a critiqué «l'utilisation par le chef du gouvernement, des moyens de l'Etat dans la création d'un mouvement pour rivaliser les autres partis politiques lors des élections de 2019».

### Nouvelle grève générale à l'appel de l'UGTT

Ces nouveaux développements politiques sont enregistrés, alors que

les prochaines élections législatives et présidentielle suscitent déjà l'intérêt de la classe politique, qui reste, pour sa part, à l'écoute de l'UGTT.

Le principal syndicat dans le pays a lancé un nouvel appel à la grève générale les 20 et 21 février dans le secteur public, la troisième depuis novembre dernier, se disant, toutefois, ouvert au dialogue pour un compromis avec les pouvoirs publics.

L'inflation, alimentée notamment par la chute du dinar tunisien, et le chômage persistant au-dessus de 15%, alimentent un mécontentement qui se traduit par des heurts ponctuels notamment en janvier, et une série de mobilisations sociales.

Selon des acteurs politiques et partenaires sociaux, «jamais la Tunisie n'a connu une crise aussi grave», marquée notamment par la pénurie des produits alimentaires de base, l'augmentation du taux de chômage et une inflation chiffrée à 8 pc, en plus des grèves générales décrétées par l'UGTT. Dans ce contexte, M. Maghzaoui du mouvement Al Chaab, a tenu le président de la République et le chef du gouvernement pour responsables de l'actuelle situation économique et politique dans le pays, appelant les Tunisiens à participer massivement aux prochaines élections en vue de choisir leurs représentants sur la base de «programmes clairs capables de sauver le pays».

Pour sa part, le président du mouvement al-Irada, Moncef Marzouki, a appelé à un dialogue national sérieux auquel participeront toutes les forces vives politiques, économiques et civiles.

## CENTRAFRIQUE: Manifestation pour réclamer la levée de l'embargo de l'ONU sur les armes

Le Premier ministre centrafricain, Simplicie Matthieu Sarandji, a participé à une manifestation rassemblant quelque 3 000 personnes à Bangui pour réclamer la levée de l'embargo de l'ONU sur les armes, rapportaient hier les médias locaux.

«L'événement renouvellement de cet embargo, en vigueur depuis 2013, sera étudié par le Conseil de sécurité jeudi», indiquait-on.

«Il y a un verrou qui

mérite d'être levé, c'est l'embargo qui frappe nos forces de défense et de sécurité», a annoncé le Premier ministre, Mathieu Simplicie Sarandji, sur un podium de la place des Martyrs, devant le Stade de Bangui, où environ 3 000 personnes ont manifesté pour réclamer la levée de l'embargo sur les armes imposé depuis 2013 par les Nations unies.

«Le gouvernement respecte l'embargo, alors que les groupes armés reçoivent

des armes. Le peuple centrafricain ne peut pas comprendre cette loi de deux poids deux mesures», a-t-il ajouté, sous les acclamations de la foule.

Cette manifestation a été organisée alors même qu'à Khartoum (Soudan), se déroule un nouveau round de négociations entre de hauts responsables du gouvernement centrafricain et des chefs de groupes armés, qui se tiennent à huis clos, après la suspension observée vendredi suite à la

menace des «antibalaka» de se retirer des négociations.

Ouvert le 24 janvier dernier, le dialogue inter-centrafricain, s'il n'enregistre pas d'entrave, pourrait prendre fin le 2 février prochain.

La signature d'un accord est prévue à Bangui.

L'accord, que certains appellent déjà «trophée de la paix», pourrait être soumis à la session de l'Union africaine (UA) de février prochain.

## PALESTINE:

**Le gouvernement palestinien remet sa démission au président Abbas**

Le gouvernement palestinien basé à Ramallah a soumis hier sa démission au président de l'Autorité Mahmoud Abbas, a indiqué l'agence de presse palestinienne Wafa.

Le gouvernement continuera à «assumer toutes ses responsabilités jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement soit formé», a rapporté Wafa, citant un communiqué du Conseil des ministres.

Cette durée est indéterminée.

Le Premier ministre palestinien, Rami Al-Hamdallah, a mis son gouvernement à la disposition du président Mahmoud Abbas, avait indiqué lundi le porte-parole du gouvernement, Yousef Al-Mahmoud.

Le Premier ministre palestinien et les membres du gouvernement se sont, en outre, félicités des recommandations du Comité central du «Fatah» visant à former un nouveau gouvernement, a déclaré M. Al-Mahmoud.

«Ils ont exprimé leur confiance dans le succès des efforts déployés pour former un nouveau gouvernement qui tiendra compte des préoccupations du peuple palestinien, rétablir une unité nationale en mettant fin à la division et de parvenir à la liberté et à l'indépendance», a-t-il ajouté.

Le Comité central du parti Fatah, le parti du président palestinien, a recommandé dimanche soir, à l'issue d'une réunion présidée par Mahmoud



Abbas, la formation rapide d'un nouveau gouvernement d'unité nationale palestinien.

Le Comité central a indiqué que ce nouveau gouvernement d'unité nationale, destiné à remplacer l'actuel gouvernement de consensus dirigé par le Premier ministre Rami Hamdallah, devrait réunir différentes factions politiques, des membres de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et des personnalités

palestiniennes indépendantes.

Le Comité central du Fatah a également recommandé la formation d'un comité réunissant les principaux dirigeants du Fatah pour entamer un dialogue et des consultations avec les différentes factions de l'OLP au sujet de la formation du nouveau gouvernement.

L'actuel gouvernement de consensus palestinien a été formé à la mi-2014, conformément à un accord de réconciliation conclu à Ghaza.

FRANCE / ATTENTAT DE STRASBOURG: **5 personnes interpellées**

Cinq personnes soupçonnées d'être impliquées dans la fourniture de l'arme utilisée par l'auteur de l'attentat du 11 décembre 2018 à Strasbourg ont été interpellées hier en Alsace (est de la France), selon des sources proches de l'enquête, confirmant une information de l'hebdomadaire *Le Point*.

Placés en garde à vue, ces cinq suspects appartiennent à la même famille et sont soupçonnés à des degrés divers d'avoir participé à la fourniture du «pistolet 8 mm» à l'auteur de l'attaque, qui a tué cinq personnes dans le quartier du marché de Noël. Les enquêteurs restent à ce stade «prudents sur le partage des responsabilités», a commenté l'une des sources. Les gardes à vue doivent permettre d'éclaircir les rôles de chacun et notamment celui du plus âgé des suspects, un homme de 78 ans. Trois autres hommes ont également été interpellés. Ils sont âgés de 65, 34 et 32 ans.

Une femme de 57 ans a aussi été appréhendée. L'auteur de l'attaque, présenté comme étant Chérif Chekatt, 29 ans, est soupçonné par les policiers de la sous-direction antiterroriste (Sdat) de s'être procuré l'arme à feu quelques jours avant son passage à l'acte.

Il s'agit d'un revolver d'ordonnance de calibre 8 mm datant de la fin du XIXe siècle.

Fiché pour radicalisation, il avait attaqué des passants avec un revolver et un couteau.

Après 48H de traque, il avait été abattu par des policiers dans le sud de Strasbourg.

L'attentat a été revendiqué par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech)

## MONGOLIE:

**Le président du Parlement limogé suite à des manifestations**

Le président du Parlement de Mongolie a été limogé hier suite à des manifestations de citoyens demandant sa démission sur fond de scandale de corruption.

Enkhbold Miyegombo est un ancien candidat à la présidentielle et ex-Premier ministre.

Il est accusé d'avoir vendu des postes gouvernementaux, notamment de vice-ministres, accumulant au total au moins 60 milliards de tugriks (20 millions d'euros).

Cinq députés avaient mené la fronde pour obtenir la démission du dirigeant, organisant un boycott qui avait paralysé le Parlement pendant un mois. Des milliers de personnes avaient manifesté en décembre et janvier dans la capitale mongole Oulan-Bator, exaspérés par des scandales de corruption et de détournement de fonds publics impliquant des personnalités politiques de haut rang. Plus tôt ce mois-ci, le président mongol Khaltmaa Battulga -- qui avait battu Enkhbold lors de l'élection présidentielle de 2017 -- a adopté une disposition autorisant le limogage du président du Parlement en cas de vote allant dans ce sens.

L'instabilité politique est un problème récurrent en Mongolie.

Le pays, situé entre la Russie et la Chine, a adopté une Constitution démocratique en 1992 après plusieurs décennies de régime communiste.

Enkhbold a déclaré avoir «bien» rempli sa mission, soulignant que les nouvelles réglementations bancaires et financières adoptées sous sa présidence ont été bénéfiques à l'économie nationale.

«Toutes les choses négatives qui se sont passées durant les 20 dernières années peuvent apparemment être placées sur le dos d'une seule personne», a-t-il dit.

APS

**Le point de passage de Rafah rouvert pour trois jours par les autorités égyptiennes**

Les autorités égyptiennes rouvriront temporairement le point de passage de Rafah, à la frontière avec la bande de Ghaza, pendant trois jours à partir de mardi, a annoncé lundi soir le ministère de l'Intérieur à Ghaza.

C'est la première fois que l'Égypte décide de rouvrir le point de passage de Rafah depuis le retrait par l'Autorité palestinienne (AP) de ses employés par ce point de passage il y a trois

semaines. «La partie égyptienne a informé le ministère de l'Intérieur et la sécurité nationale à Ghaza que le point de passage de Rafah rouvrirait temporairement pendant trois jours à partir de mardi», a indiqué le ministère dans un communiqué.

Le mécanisme de départ et d'arrivée par ce point de passage restera le même, fonctionnant selon les listes de passagers enregistrées qui seront annoncées au

public plus tard. Le 6 janvier, l'AP a retiré ses employés et forces de police du point de passage de Rafah en protestation contre la «répression» menée par les forces de sécurité et de police du Hamas sur les membres et partisans du Fatah, mouvement du président palestinien Mahmoud Abbas.

Après le retrait des employés de l'AP par ce point de passage, les forces de sécurité et de police du

Hamas ont pris le relais.

Depuis lors, le point de passage n'a été ouvert que pour les personnes revenant de l'étranger pour retourner dans la bande de Ghaza.

Le point de passage de Rafah est sous le contrôle du Hamas depuis 2007.

En novembre 2017, toutefois, le Hamas a remis le point de passage à l'AP conformément à un accord négocié avec le Fatah sous une médiation égyptienne.

## IRAN:

**L'Iran n'a «aucune volonté» d'augmenter la portée de ses missiles**

L'Iran n'a «aucune volonté» d'augmenter la portée de ses missiles, a indiqué hier un responsable iranien cité par l'agence de presse Irna.

«Sur le plan scientifique ou opérationnel, rien n'empêche l'Iran d'augmenter la portée de ses missiles», a déclaré l'amiral Ali Shamkhani, secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale, lors d'une conférence sur les techniques aérospatiales à Téhéran. «Néanmoins, tout en s'efforçant constamment d'améliorer leur précision, sur la seule

base de sa doctrine de défense, (l'Iran) n'a aucune volonté d'augmenter la portée de (ses) missiles», a-t-il ajouté.

Vendredi, Téhéran a accusé la France de destabiliser le Moyen-Orient par ses ventes d'armes massives aux pétromonarchies de la péninsule arabique, après que le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, eut menacé la République islamique d'Iran de «sanctions si celle-ci ne renonce pas à sa production missilière». Mi-jan-

vier, après l'échec d'une tentative iranienne de placement d'un satellite sur orbite, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a accusé Téhéran de «provocation», et de chercher «à améliorer ses capacités balistiques qui menacent l'Europe et le Proche-Orient».

L'Iran répète que ses programmes de missiles, dont la portée est officiellement limitée à 2.000 km, sont une question de sécurité nationale, qu'ils n'ont qu'un but défensif et que cette question n'est pas négociable.

## ONU - VENEZUELA:

**Guterres disponible à faciliter des négociations entre les parties au Venezuela**

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a affirmé lundi à la Communauté des Caraïbes (Caricom) sa disponibilité à exécuter une mission «de bons offices pour faciliter le dialogue et des négociations entre les parties» au Venezuela, selon un communiqué de l'ONU.

Il «a pris note des préoccupations de la Caricom et réitéré son offre d'aider à résoudre le conflit entre Nicolas Maduro et le président autoproclamé, Juan Guaido, précisément ce communiqué.

Lors d'une rencontre au siège des Nations unies, «le secrétaire général et les dirigeants de la Caricom ont parlé

de la situation au Venezuela et de ses implications dans la région», a ajouté l'ONU. La délégation de la Caricom était dirigée par son président, le Premier ministre de Saint Kitts et Nevis, Timothy Harris, et inclut les Premiers ministres des Barbades, Mia Mottley, et de Trinidad et Tobago, Keith Rowley, ainsi que le ministre des Affaires étrangères de Grenade, Peter David. Le secrétaire général de la Caricom, Irwin LaRocque, et les ambassadeurs représentant ses membres à l'ONU étaient également présents. La Caricom comprend 15 membres et 5 membres associés.

## BISKRA : Le ministre des moudjahidine souligne la nécessité de préserver la mémoire nationale

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a mis l'accent mardi à Biskra sur la nécessité de préserver la mémoire nationale en «renforçant l'attachement des nouvelles générations envers les constantes de la nation».



Président à l'amphithéâtre 'Omar Assassi' de l'université Mohamed Khider l'ouverture du séminaire national sur «la population du Sud-est algérien face aux projets coloniaux français entre 1844 et 1954», le ministre a estimé que l'évocation des étapes historiques du parcours du peuple algérien «est une reconnaissance des énormes sacrifices et des valeurs historiques où l'on puise tout ce qui protège les enfants de la patrie et consolide la cohésion nationale». M. Zitouni a considéré que ces rencontres «contribuent à mettre en exergue des aspects de 130 ans d'histoire, de la résis-

tance à l'occupation, et de souligner l'héroïsme du peuple algérien dans la défense de sa liberté et de sa dignité.» «Les résistances successives à l'expansion du colonialisme et les oppositions faites aux préceptes de l'occidentalisation, de la désarticulation de la société algérienne et de l'effacement de son identité montrent le refus global de l'occupant», a-t-il ajouté.

En marge de l'ouverture du séminaire, le ministre des Moudjahidine a présidé la cérémonie de signature d'accords de partenariat entre son secteur et l'université Mohamed Khider et les deux directions de la santé et de l'action

sociale, ainsi que la remise de publications de son département aux bibliothèques de l'université et du centre culturel islamique.

Dans la matinée, le ministre a inauguré une fresque illustrant la résistance populaire et la Révolution libératrice dans la commune de Branis et visité le cimetière des martyrs d'El Kantara qui vient d'être réaménagé. Dans le chef-lieu de wilaya, il a également rendu visite au moudjahid Ali Belrehmi, à son domicile, et procédé à la dénomination d'une nouvelle école primaire à la cité 1.460 logements au nom de la défunte moudjahida Mhenia Si El-Abdi.

## TLEMCCEN: Commémoration du 62<sup>e</sup> anniversaire de la grève des huit jours

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a commémoré, lundi en fin d'après-midi à la maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen, le 62<sup>e</sup> anniversaire de la grève des huit jours déclenchée du 28 janvier au 4 février 1957 à l'appel du Front de libération nationale (FLN).

La commémoration de ce haut fait historique, en collaboration avec le musée régional du moudjahid de Tlemcen en présence des autorités locales civiles et militaires de la wilaya, a permis au responsable local de la section de l'UGCAA, Nedjar Larbi de réitérer l'engagement pris par les commerçants et artisans algériens de rester fidèles aux principes du premier novembre et «mobilisés pour la prospérité et la stabilité de l'Algérie». La grève des huit jours, qui a per-

mis la mobilisation de tout le peuple algérien autour du FLN confirmant ainsi le cachet populaire de la révolution algérienne et de son internationalisation puisqu'elle a coïncidé avec l'ouverture de la session de l'ONU prévue le 6 décembre 1956 puis reportée au 20 du même mois pour être fixée au 28 janvier 1957, a été revisitée par le chercheur en histoire à l'université de Tlemcen, le docteur Abdelmajid Boudjella lors d'une conférence animée à cette occasion. Ce dernier s'est longuement étalé sur le contexte historique de cette étape de la révolution nationale et le durcissement et l'accroissement par la France coloniale de ses moyens pour étouffer la glorieuse guerre de libération nationale. Le conférencier a, dans ce cadre, rappelé les différentes politiques

répressives utilisées par les colons qui ont redoublé de férocité, de crimes collectifs, de tortures et autres atrocités commises à l'encontre du peuple algérien.

«Cet événement a permis au peuple algérien de faire entendre sa voix à l'opinion internationale et lui démontrer l'adhésion de toute la population à la démarche du front de libération nationale et sa ferme volonté à poursuivre la révolution jusqu'au recouvrement de la liberté et de l'indépendance du pays», a-t-il souligné.

La commémoration de cet événement historique a été également mise à profit pour honorer des moudjahidines de la région de Tlemcen qui ont pris part à cette grève et qui se sont déclarés «fiers d'avoir accompli leur devoir national tout en réitérant leur amour pour le pays».

APS

### PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF  
DAÏRA D'OULED-FARES  
COMMUNE D'OULED-FARES  
N.I.F /098402105018340

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2019

Le président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ouled-Farés, lance un avis d'appel d'offre pour La réalisation le projet ci-après : **Acquisition 04 tracteurs + 07 remorques 5 t pour l'enlèvement des ordures ménagères au profit de la commune d'Ouled-Farés**

Les entreprises public et privé et les concessionnaires, importateurs et revendeur dûment autorisés pour vente des tracteurs, et qui sont intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charge auprès du bureau des marchés commune d'Ouled-Farés, Contre paiement d'un montant de 2000.00 DA auprès de bureaux de régisseur communal d'Ouled-Farés et non remboursable.

A) -DOSSIER DE CANDIDATURE :	B)- OFFRE TECHNIQUE :	C)- OFFRE FINANCIERE :
1- La déclaration de candidature dûment remplie et signé et paraphée et daté par le soumissionnaire. 2- Déclaration de probité dûment remplie et signé et paraphé et daté par le soumissionnaire. 3- Attestation relatif aux pouvoirs habilitant les personnes a engagé l'entreprise 4- Statut de l'entreprise en cas de société (SARL-SNC-EURL) 5- Attestation d'Agrément ou autorisation pour vente le matériel ci-indiqué. 6- Les bilans financière de l'entreprise les 03 dernière années (2015- 2016-2017) visé par l'inspection des impôts. 7- Copie des attestations de référence ou des Attestation de bonne exécution des opérations similaire de 05 dernières années (2014-2015-2016-2017-2018). 8- Attestation identifié le numéro de compte (RIB) 9- Reçue de versement du cahier des charges	1- Déclaration à souscrire dûment remplie et signée et paraphée et datée par le soumissionnaire 2- Cahier des charges dûment rempli et écrire à la dernière page du cahier des charges la mention «lu et accepté» 3- Mémoire technique justificatif signé et paraphé et daté par le soumissionnaire Selon le formulaire ci-joint. 4- Liste et adresse des points de vente de pièce détaché et atelier de réparation et tes services après des ventes. 5- Fiche technique du tracteur et remorque en arabe ou en français.	1- Lettre de soumission dûment remplie et signée et paraphée et datée par le soumissionnaire 2- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé et paraphé et daté par le soumissionnaire 3- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé et paraphé et daté par le soumissionnaire

Le dossier de l'offre sera déposée au secrétariat général de la commune d'Ouled-Farés, et chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «Dossier de candidature «technique» et «financière», selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres « Avis d'appel d'offres ouvert n° 01/2019 (Intitulé de projet) «Adressée et déposée à Monsieur le Président d'APC Ouled-Farés

La durée de préparation des offres est fixée à quinze jours (15) à compter de la date la 1re publication de l'avis d'appel d'offres ouvert dans les journaux nationaux ou le (BOMOP) Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à (12h00) heures. L'heure d'ouverture des plis technique et financière est fixée à (14 heures) et aura lieu au siège de l'APC d'Ouled-Farés), en séance publique. Les soumissionnaires sont invité à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à «la durée de préparation des offres» augmentée de trois (03) mois, dans le cas à compter de la date limite de dépôt des offres.

## FESTIVAL DU «SAMAÂ SOUFI» DE SÉTIF : Le Tunisien Youssef Sefraoui et la troupe algérienne «Ichrak Bouna» créent une ambiance festive

Le mounchid tunisien Youssef Sefraoui et la troupe algérienne «Ichrak Bouna», ont créé une ambiance festive, à la Maison de la culture Houari Boumediene de Sétif, en interprétant conjointement de nombreuses chansons soufies inspirées du patrimoine maghrébin, lors de la deuxième soirée du festival international du Samaâ soufi.

Cette manifestation culturelle qui se poursuit jusqu'au 30 janvier en cours, a tenu lundi soir, pour la seconde soirée consécutive toutes ses promesses, à travers la prestation magistrale du chanteur tunisien Youssef Sefraoui et la troupe algérienne Ichrak Bouna qui ont enchanté le public avec une multitude de chants soufis du patrimoine maghrébin et musulman, à l'image de l'intemporelle chanson «Talaâ El Badr Alaina» ou encore «Ya Achikine Ras-soul Allah».

La fusion des mélodies tunisiennes avec le timbre musical algérien ont électrisé l'atmosphère lors de cette soirée, au point où bon nombre de femmes présentes ont ponctué de youyous la magnifique prestation du duo formé par Youssef Sefraoui et la troupe Ichrak Bouna.

Au cours de cette même soirée, le public avait aussi rendez-vous avec la troupe «Ssekta» de Tamanrasset dont les membres ont interprété avec brio un bouquet de



chants soufis inspirés du patrimoine amazigh du Sud, savamment accompagnés d'instruments de musique alliant le traditionnel à la modernité. La soirée a été clôturée par un retour sur scène de la troupe annabi «Ich-

rak Bouna», enflammant à nouveau la salle au grand bonheur du public qui a beaucoup apprécié les chants spirituels comme «Ya Rabana» et «Ya Mohamed», accueillis par des applaudissements nourris. A noter que la

troisième soirée de la 7<sup>ème</sup> édition du festival international du Samaâ soufi sera animée par le chanteur marocain Mohamed Zemrani avec les troupes «Angham Ziban» de Biskra et «Iranioûne» de Ghardaia, alors que

la clôture sera animée par le mounchid syrien Ahmed Slimane Medghemche, la troupe «Rihane» de Sétif en compagnie du mounchid Abdeljalil Akhrout de Constantine.

## FRANCE: Les obsèques de Michel Legrand auront lieu vendredi à Paris

Les obsèques de Michel Legrand, un des maîtres de la musique de films, trois fois oscarisé, se dérouleront vendredi à 11h30 (10h30 GMT) à Paris, suivies par un hommage dans un théâtre parisien, a indiqué lundi son attachée de presse.

La cérémonie religieuse se déroulera en la Cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Nevisky, en présence de la «famille» et des «amis proches» du créateur décédé samedi à l'âge de 86 ans.

Michel Legrand doit notamment sa notoriété aux bandes son de «Yentl» de Barbara Streisand, ou d'«Un Été 42» mais aussi aux comédies musicales de Jacques Demy, «Les Parapluies de Cherbourg» et «Les Dames de Rochefort», qui virent les débuts de Catherine Deneuve.

Après la cathédrale, un hommage public lui sera rendu au théâtre Marigny près des Champs Elysées, où se joue actuellement une adaptation de «Peau d'âne», autre film de Jacques Demy, toujours avec Deneuve, dont il composa la musique.

Michel Legrand sera ensuite inhumé à 16h30 (15h30 GMT) au grand cimetière parisien du Père-Lachaise, où le public pourra lui dire adieu. Plus de 50 ans de carrière et de nombreux succès lui ont valu une renommée mondiale et trois Oscars, pour la chanson «Les moullins de mon cœur», tirée de la musique de «L'affaire Thomas Crown» en 1969, pour «Un été 42» (1972) et «Yentl» (1984). Il avait d'abord été accompagnateur au piano et arrangeur pour des chanteurs, travaillant avec les plus grands, de Miles Davis à Ray Charles, de Frank Sinatra à Charles Trenet et Edith Piaf.

## TECHNOLOGIE

### JAPON/CYBER-SÉCURITÉ: 200 millions d'appareils connectés passés au crible avant les JO

Les autorités japonaises vont lancer une enquête nationale portant sur quelque 200 millions d'appareils connectés à internet, devant être passés au crible avant les Jeux olympiques de Tokyo de 2020 pour des raisons de sécurité. L'Institut national des technologies de l'information et de la communication prévoit de vérifier à partir de février la vulnérabilité de produits tels que les routeurs, webcams et appareils ménagers, a déclaré mardi un de ses représentants, Tsutomu Yoshida. Le gouvernement est incité à renforcer la cyber-sécurité alors que le pays se prépare à accueillir d'importants événements mondiaux tels que la Coupe du monde de rugby et les réunions du G20 cette année ainsi que, l'an prochain, les Jeux olympiques d'été à Tokyo. La sécurité en ligne est d'autant plus cruciale que nombre de fonctions afférentes à la gestion de ce type d'événements passent désormais par les réseaux informatiques. Pour cette étude, les chercheurs testeront la vulnérabilité face aux pirates en employant des identifiants et des mots de passe courants mais peu sûrs, tels que «abcd», «1234» ou «admin», sachant que nombre d'utilisateurs ne prennent pas la



peine de changer ceux inscrits par défaut par le fabricant, a précisé M. Yoshida. Les 200 millions d'appareils visés cette fois sont principalement des produits reliés à internet par des câbles (et non via une connexion sans fil). Les appareils mobiles individuels tels que les smartphones ne seront donc pas concernés directement, mais l'enquête pourrait toucher des routeurs de cafés offrant une connectivité gratuite pour les utilisateurs mobiles, a indiqué le porte-parole de l'institut. «Trop souvent, nous voyons des webcams qui sont déjà piratées parce que les paramètres de sécurité sont trop simples. Leurs images sont diffusées sur des sites web à la vue du public sans que les pro-

priétaires le sachent», cite-t-il en exemple. «Nous verrons, sur environ 200 millions de produits à étudier, combien sont exposés» aux risques d'être manipulés par quiconque connaîtrait les techniques de base du piratage informatique, ajoute-t-il. L'enquête, qui n'ira pas jusqu'à l'intrusion dans les systèmes, signalera aux fournisseurs de services internet leurs utilisateurs vulnérables, a-t-il ajouté. Les grands événements sportifs mondiaux font face à des menaces croissantes d'attaques informatiques. Les JO d'hiver de PyeongChang de l'année dernière, par exemple, ont subi plusieurs incidents dus à l'attaque de systèmes de diffusion au tout début des cérémonies d'ouverture.

### ETATS UNIS Une importante faille de sécurité découverte sur FaceTime

Une faille de sécurité récemment découverte dans FaceTime - l'application d'appels vidéo d'Apple - permet à l'utilisateur d'entendre, et même de voir, son correspondant sur un iPhone avant même qu'il n'ait décroché, soulevant des craintes sur la confidentialité des données. Le bug, d'abord signalé sur le site internet des produits Apple 9to5Mac.com, a également été rapporté par plusieurs médias. Une vidéo postée sur le compte Twitter à BmManski montre la facilité avec laquelle ce bug permet d'écouter le son provenant d'un iPhone contacté via FaceTime. Lundi soir, elle avait totalisé plus d'un million de vues et avait été partagée 10.000 fois en Californie. Des utilisateurs de Twitter ont expliqué sur le réseau social comment désactiver FaceTime, le temps qu'une correction y soit apportée. Une page d'assistance d'Apple indique que le groupe FaceTime est temporairement

indisponible» depuis 19h16 heure locale (03:16 GMT) en raison d'un «problème» en cours, non spécifié.

Un communiqué d'Apple, cité dans des médias américains, affirme que le fabricant d'iPhone est au courant du problème et a «identifié une correction qui sera introduite dans une mise à jour du logiciel plus tard dans la semaine». Selon des vidéos postées sur Twitter, lorsqu'une personne compose un numéro de téléphone sur FaceTime, elle peut balayer son écran vers le haut et choisir une option afin d'ajouter un correspondant. Si l'appelant entre ensuite son propre numéro sur l'écran «ajouter une personne», un appel groupé commence même si le contact n'a pas encore décroché. L'appelant peut ensuite l'écouter et même, selon certaines vidéos, le voir via la caméra de son appareil. Le refus d'un appel interrompt la connexion.

APS





## TENNIS / TOURNOI «FFT 2» EN TUNISIE : Les Algériens connaissent leurs adversaires

Les trois tennismen algériens engagés dans le tournoi international juniors «FFT 2», Youcef Rihane, Mohamed Ali Abibsi et Lynda Benkaddour connaissent depuis lundi soir leurs adversaires au premier tour du tableau final de cette compétition qui se déroule du 29 janvier au 2 février sur les courts en surface rapide de la Cité nationale sportive d'El Menzah (Tunis / Tunisie).

Rihane et Abibsi débiteront respectivement contre le Tunisien Zakaria Benbrahim et le Britannique Joseph White, alors que leur compatriote Benkaddour sera opposée à la Française Aubane Drognet.

Rihane et Benkaddour, considérés comme les Algériens les mieux classés actuellement sur le plan mondial, sont respectivement 117e et 155e, alors qu'Abibsi est tout juste 1161e.

De Grade 2, le tournoi FFT 2 met en jeu un nombre important de points, faisant que si les trois algériens y réussissent un bon parcours, ils pourraient améliorer sensiblement leurs classements respectifs. Des joueurs des quatre continents participent à ce tournoi international, dont certains sont relativement bien classés sur le plan mondial, notamment, le Français Martin Breysach (121e) et l'Espagnol Mario Gonzalez Fernandez (205e).

## TOUR DE SAN JUAN Le Français Julian Alaphilippe remporte la 2<sup>e</sup> étape

Le Français Julian Alaphilippe (Quick Step) a remporté la 2<sup>e</sup> étape du Tour de San Juan en s'imposant au sprint devant l'Italien Simone Consonni et le Slovaque Peter Sagan, lundi, après 130 km entre Chimbas et Peri Lago Punta Negra. Alaphilippe, âgé de 26 ans et meilleur grimpeur du Tour de France 2018, est sorti au bon moment du peloton pour devancer au sprint Consonni et Sagan.

Le Belge Jens Keukeleire et l'Argentin Daniel Zamora ont complété le Top 5, dans le même temps que le Français (3 h 11:31). «Je suis très content de la victoire, c'était un super travail d'équipe», a réagi Alaphilippe. La deuxième étape, longue de 160,2 km à l'origine et comportant quatre cols de 3<sup>e</sup> catégorie, a été raccourcie à 130 km en raison de la forte chaleur régnant dans le nord de l'Argentine.

Le Colombien Fernando Gaviria (UAE Team Emirates), vainqueur dimanche de l'étape initiale, a conservé la tête du classement général avec trois secondes d'avance sur Alaphilippe, Consonni complétant le podium à 7 sec du leader. Peter Sagan est 4<sup>e</sup> à 9 sec. La 3<sup>e</sup> étape, un contre-la-montre, se disputera, mardi, à Pocito sur 12 km.

### Classement de la 2<sup>e</sup> étape:

1. Julian Alaphilippe (FRA/Deceuninck-Quick Step) les 130 km en 3 h 11:31.
2. Simone Consonni (ITA/UAE Emirates) m.t
3. Peter Sagan (SVK/Bora Hansgrohe) m.t
4. Jens Keukeleire (BEL/Lotto-Soudal) m.t
5. Daniel Zamora (ARG) m.t

### Classement général:

1. Fernando Gaviria (COL/UAE Emirates) 6 h 58:38.
2. Julian Alaphilippe (FRA) à 3.
3. Simone Consonni (ITA) 7.
4. Peter Sagan (SVK) 9.
5. Alonso Miguel Gamero (PER) 12.

APS

## EQUITATION : Le projet de calendrier 2019 approuvé par les clubs

Le projet de calendrier pour les compétitions 2019 de la Fédération équestre algérienne (FEA) a été approuvé «à l'unanimité» par les clubs affiliés à cette instance, a-t-on appris du Directeur technique national (DTN), Lyamine Benseghier.



Cette unanimité a été rendue possible par le fait que le projet a commencé par être préalablement soumis aux clubs pour étude, discussion et enrichissement, faisant qu'au moment venu, la question est passée comme une lettre à la poste lors d'une réunion technique tenue spécialement à cet effet

à Alger. Néanmoins, et pour être officiellement approuvé, ce projet de calendrier pour la saison 2019 devra passer par l'Assemblée générale de l'instance, dont la date n'a pas encore été communiquée.

Cette réunion, tenue au siège de la FEA, a été présidée par Seghir Bahlouli, membre

du Bureau fédéral (BF), assisté de Fahima Sebiane, également membre du BF et présidente de la Commission technique, en présence du secrétaire général par intérim, Abdelaziz Djedid et du DTN.

«Dès que l'Assemblée générale aura approuvé ce projet de calendrier, une com-

mission spéciale sera installée, elle aura pour mission d'effectuer des visites sur les différents sites susceptibles d'abriter des compétitions, notamment pour s'assurer de leur capacité à accueillir ces événements et s'ils répondent au cahier des charges», a-t-on encore appris de même source.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE OPEN (PETIT BASSIN): Plus de 200 nageurs annoncés

Deux-cent-cinquante-six (256) nageurs et nageuses sont attendus d'aujourd'hui à samedi à la piscine M'hamed-baha de Bab Ezzouar (Alger), pour prendre part au Championnat national Open en petit bassin (25m), a appris l'APS de la Fédération algérienne de natation (FAN).

Les participants, dont les nageurs professionnels algériens établis à l'étranger, représentent un total de 33 clubs. La compétition se déroulera durant quatre jours pour un total de huit séances, à raison de deux séances par jour. Les séries sont programmées lors des séances matinales (8h30) et les finales en fin de journée (17h00). Les trois premiers de chaque épreuve chez les hommes et les dames recevront une médaille (or, argent et bronze). Idem pour les courses de relais. Un trophée sera remis aussi par la FAN à la meilleure équipe, sur la base des médailles totalisées par les deux sexes.



### Programme de la première journée:

#### 1<sup>re</sup> séance - qualifications / mercredi (08h30):

50m nage libre (messieurs et dames), 200m brasse (messieurs et dames), 100m

dos (messieurs et dames), 400m nage libre (messieurs et dames), 100m 4 nages (messieurs et dames), 4x50m 4 nages mixte (finale directe).

#### 2<sup>e</sup> séance - finales / mercredi (17h00):

50m nage libre (messieurs et dames), 200m brasse (messieurs et dames), 100m

dos (messieurs et dames), 400m nage libre (messieurs et dames), 100m 4 nages (messieurs et dames), 4x50m nage libre mixte (finale directe).

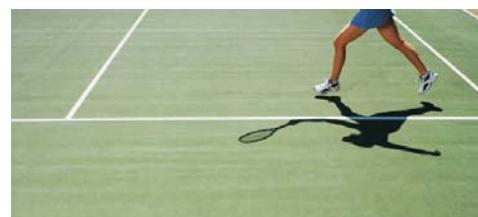
## TENNIS / TOURNOI «FFT 2» EN TUNISIE :

### L'Algérien Abibsi directement dans le tableau final

Le tennisman algérien Mohamed-Ali Abibsi a profité du désistement de certains concurrents pour intégrer directement le tableau final du tournoi international juniors «FFT 2», prévu du 29 janvier au 2 février sur les courts en surface rapide de la Cité nationale sportive d'El Menzah (Tunis/Tunisie). Le jeune Algérien avait commencé en effet par figurer dans la liste d'attente, avant d'être propulsé directement

dans le tableau final, au moment de la clôture des listes.

Abibsi devient ainsi le troisième Algérien à prendre part à ce tournoi, après Youcef Rihane et Lynda Benkaddour qui, grâce à leur bon classement mondial, avaient été placés dès le départ dans le tableau final. Rihane et Benkaddour, considérés comme les Algériens les mieux classés actuellement sur le plan mondial, sont respectivement 117e et 155e, alors



qu'Abibsi est tout juste 1161e. De grade 2, le tournoi «FFT 2» met en jeu un nombre important de points, faisant que

si les trois Algériens y réussissent un bon parcours, ils pourraient améliorer sensiblement leur classement.

## FUTSAL / 2E TOURNOI INTERNATIONAL FÉMININ D'AKBOU: 10 clubs attendus à Béjaïa

La deuxième édition du tournoi international de futsal féminin, organisé par le CF Akbou, regroupera cette année 10 clubs dont 5 étrangers, du 25 au 28 février à la salle omnisports de Béjaïa, a-t-on appris du président du CSA Club Football Akbou, Omar Merabet.



Outre le CF Akbou, hôte de l'événement, la manifestation enregistrera la participation de l'USF Amizour, Evasion Béjaïa, PDSF Sétif et Tiarret, Bordeaux, Lille et Paris (France), Sousses (Tunisie) ainsi qu'Ifrî El Atlas (Maroc). «Ce tournoi a deux principaux objectifs : le rapprochement des peuples à travers le sport et notre désir de toujours contribuer à la promotion du sport féminin en général et celui du football en particulier», a déclaré Omar Merabet à l'APS. Afin de pouvoir réunir les meilleures conditions pour le bon séjour des invités de l'Algérie et les moyens logistiques et techniques adéquats pour la réussite de l'événement, les organisateurs multiplient les contacts avec

les différents partenaires.

«Pour l'instant, la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de Béjaïa et le ministère de la Jeunesse et des Sports sont, comme de coutume, partants avec nous et leur contribution sera très louable. Je tiens à remercier spécialement le DJS de Béjaïa, Abdelkrim Boutamine qui nous a donné l'envie et la volonté de renouer avec l'organisation de cet événement, après la réussite de la première édition», a précisé le président du CSA CF Akbou. Néanmoins, ce dernier attend la participation d'autres partenaires, «la wilaya de Béjaïa et la Fédération algérienne de football (FAF) entre autres».

«Le développement du futsal féminin passe par

la tenue de ce genre de rendez-vous qui offre aux techniciens la possibilité de promouvoir cette discipline qui, en Algérie, concerne seulement la gent masculine. On a fait le nécessaire et on a des promesses de plusieurs partenaires pour nous permettre, au moins, d'amortir le coup financier de l'opération», a expliqué l'organisateur. Sur le plan sportif, le tournoi débutera le 25 février avec une journée non-stop qui permettra de boucler le premier tour de la compétition.

Le tirage au sort, prévu la veille, répartira les 10 clubs participants en deux groupes de cinq, les deux premiers se qualifiant pour les demi-finales, prévues le 27 février. La finale et le match de clas-

sement pour la 3e place auront lieu le 28 février, précédés par un match de gala entre d'anciens joueurs de la JS Kabylie et une équipe de dirigeants du FC Akbou.

Outre l'aspect sportif du rendez-vous, les participants seront en villégiature à travers la vallée de la Soummam durant la journée du 26 février et procéderont, durant la matinée du 27, à la cueillette des olives. Créé il y a huit ans, le CF Akbou est un des clubs algériens de football féminin pourvoyeurs de joueuses pour les équipes nationales. Chaque année, le club ponctue sa saison par de bons résultats, à l'image du dernier exercice qui a permis à son équipe U20 de remporter le doublé coupe-championnat.

## LIGUE 1 DE FOOTBALL (MISE À JOUR) :

### Le NAHD pour le podium, match piège pour l'Entente

Le NA Hussein-Dey tentera de s'emparer de la troisième place au classement, à l'occasion de la réception aujourd'hui du relégable DRB Tadjenanet, en match comptant pour la mise à jour de la 18e journée du championnat de Ligue 1 de football.

Auteur de trois victoires de suite, dont une à domicile face aux Libyens du Ahli Benghazi (3-1) en Coupe de la Confédération africaine, synonyme de qualification à la phase de poules pour la première fois de son histoire, le Nasria (6e, 26 pts) devra impérativement l'emporter s'il veut monter sur le podium.

Le DRBT (15e, 17 pts), contraint au repos après le report de son duel à la maison face au CR Belouizdad qui devait se jouer vendredi pour terrain enneigé, est appelé à réagir pour quitter sa position de relégable devant une équipe à qui tout réussit actuellement.

Les «Sang et Or», sur leur lancée, partiront largement favoris face au Difaâ, dont un éventuel revers l'enfoncerait davantage dans les profondeurs du classement. Du côté des hauts-plateaux, l'ES Sétif (7e, 24 pts), qui reste sur une qualification en quarts de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'USM Alger, jouera aujourd'hui un match piège devant son public face à l'AS Aïn M'lila (11e, 20 pts), qui a failli revenir avec la victoire de son dernier déplacement à Tizi-Ouzou face au dauphin, la JS Kabylie (1-1).

Ce rendez-vous, entrant dans le cadre de la mise à jour de la 17e journée, mettra aux prises deux équipes aux objectifs diamétralement opposés. Si l'Entente aspire à renouer avec la gagne en championnat qui fuit les joueurs de l'entraîneur Noureddine Zekri depuis quatre journées, l'ASAM aura à cœur de revenir avec un bon résultat qui viendrait confirmer son redressement.

#### Le programme

##### Mercredi 30 janvier :

ES Sétif - AS Aïn M'lila (16h00)

##### Judi 31 janvier :

NA Hussein-Dey - DRB Tadjenanet (15h00)

#### Classement

	Pts	J
1). USM Alger	40	19
2). JS Kabylie	36	19
3). MC Alger	28	18
→). CS Constantine	28	18
5). Paradou AC	27	19
6). NA Hussein-Dey	26	18
7). ES Sétif	24	17
→). JS Saoura	24	18
9). MC Oran	23	19
10). O. Médéa	22	19
11). AS Aïn M'lila	20	18
12). CABB Arreridj	19	19
→). MO Béjaïa	19	19
→). USM Bel-Abbès	19	19
15). DRB Tadjenanet	17	17
16). CR Belouizdad	13	18

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Aïn M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

## LIGUE DES CHAMPIONS (3<sup>E</sup> JOURNÉE):

### Vita Club-JS Saoura le 2 février à 17h00 à Kinshasa

Le match entre les Congolais de l'AS Vita Club et la JS Saoura aura lieu le 2 février à 17h00 au stade des «Martyrs» de Kinshasa pour le compte de la troisième journée de la phase de poules de la Ligue des champions, a indiqué lundi la Confédération africaine de football (CAF). Le représentant algérien occupe la quatrième et dernière place du groupe D avec un seul point alors que son adversaire du jour est à la deuxième place avec Simba (Tanzanie) avec 3 points mais avec une meilleure différence de buts.

Al Ahly est leader avec 4 points. L'autre rencontre du groupe mettra aux prises les Egyptiens d'Al Ahly et les Tanzaniens de Simba FC le 2 février à 21h00 au stade Borg El Arab (Alexandrie). Les deux premiers se qualifient pour les quarts de finale.

APS

## COUPE ARABE (1/4 DE FINALE - ALLER) MCA - AL-MERRIKH : Les Algérois pour se rassurer avant la manche d'Omdurman

Le MC Alger tentera de prendre option pour le dernier carré de la Coupe arabe des clubs champions de football, en accueillant demain au stade 5-Juillet (19h00) les Soudanais d'Al-Merrikh, en quarts de finale (aller). Éliminé en 1/8 de finale de la Coupe d'Algérie par le NA Hussein-Dey, le «Doyen» tentera de se refaire une santé et surtout s'accrocher à l'unique objectif qui lui reste cette saison.

«Après notre triste élimination en Coupe d'Algérie, il nous reste cette compétition arabe pour sauver l'honneur et tenter de terminer la saison en beauté, une manière de se réconcilier avec nos supporters. Le match sera difficile face à une équipe d'Al-Merrikh qui n'est plus à présenter, qui a ses propres traditions dans ce genre d'épreuves. Nous devons absolument gagner la première manche avec un bon score pour aborder le match retour avec sérénité», a affirmé le latéral gauche du MCA Nabil Lamara, arrivé cet hiver en provenance de l'USM Bel-Abbès.

Côté effectif, l'attaquant Mohamed Souibaâh, blessé à l'épaule,

est incertain pour cette rencontre, de même que le milieu de terrain Sofiane Bende'bka. Walid Derrardja et Hicham Nekache sont, quant à eux, forfaités pour plusieurs jours.

Toutefois, ce match verra le retour du milieu défensif malgache Ibrahim Amada. Al-Merrikh, tombeur de l'USM Alger en 1/8 de finale de la compétition, occupe la tête du classement du championnat soudanais, devançant de six longueurs son dauphin Al-Shorta, au terme de la 7e journée. «On a des informations sur l'adversaire. On sait qu'il est troisième au classement du championnat algérien. On a de l'expérience puisqu'on a joué l'USMA et on sait à quoi s'attendre. On sait aussi que les supporters seront en



force. Malgré tout, on est venu pour un bon résultat et faire un grand pas vers la qualification aux demi-finales», a affirmé l'attaquant d'Al-Merrikh Ahmed Hamed. Le match retour se jouera le 16 février. Outre l'USMA, sortie lors du précédent tour, l'ES Sétif est également passée à la trappe en se faisant éliminer par les Saoudiens d'Al-Ahly. Dans le premier quart de finale (aller), les Tunisiens de l'ES Sahel ont réalisé une excellente opération après leur victoire en déplacement face au Raja Casablanca (2-0).

## ELIMINATOIRES CAN U23 (PRÉPARATION) : Double confrontation algéro-tunisienne en amical les 16 et 19 février

Les sélections olympiques tunisienne et algérienne s'affronteront à deux reprises en amical les 16 et 19 février en Tunisie, a annoncé lundi la Fédération tunisienne de football (FTF) sur sa page Facebook. Les deux équipes préparent les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations U23, dont la phase finale se jouera en Egypte, elle-même, qualificative pour les jeux Olympiques de Tokyo 2020.

La sélection algérienne des moins de 23 ans, exemptée du premier tour des éliminatoires de la CAN U23, affrontera au deuxième tour la Guinée équatoriale. La manche aller aura lieu le 23 mars prochain à Malabo. En prévision des prochaines échéances officielles, les coéquipiers de Hichem Boudaoui entameront le 4 février un stage au centre technique de Sidi Moussa (Alger).

34 joueurs ont été convoqués par le staff technique national pour ce rendez-vous. La sélection olympique tunisienne rencontrera elle au second tour des qualifications de la CAN U23, son homologue du Sud-Soudan, le 20 mars en déplacement, avant d'accueillir le même adversaire à Ben Guerdane, lors du match retour prévu le 24 du même mois.

## LIGUE 1 FRANÇAISE DE FOOTBALL : Atal (OGC Nice), troisième meilleur dribbleur du championnat

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, avec 63 dribbles réussis, est le troisième meilleur dribbleur du championnat de Ligue 1 française de football à égalité avec le Brésilien du Paris SG Neymar et le Français de Rennes Hatem Ben Arfa, selon des statistiques dévoilées ce lundi par L'Equipe.

« Un joueur de Ligue 1 change la donne chaque week-end : Youcef Atal, défenseur latéral de l'OGC Nice, casse les codes du poste en même temps qu'il «casse les reins» de ses adversaires directs. A l'aise dans le 3-5-2 de Patrick Vieira, le jeune international algérien est, avec 63 dribbles réussis, le troisième meilleur dribbleur de Ligue 1, à égalité avec Hatem Ben Arfa et Neymar : seuls son coéquipier Allan Saint-Maximin (87 dribbles réussis) et Marcus Thuram (64) le devançant », écrit le quotidien sportif.

Atal (22 ans) a signé samedi son deuxième but de la saison, à domicile face à Nîmes (2-0), dans le cadre de la 22e journée. Il a marqué son premier but avec le club azuréen le 10 novembre dernier en déplacement face au même adversaire (1-0).

« Mieux encore, si on regarde le classement dans les cinq grands championnats européens, Atal est sixième : Eden Hazard, Lionel Messi et Sofiane Boufal venant s'intercaler devant lui », précise L'Equipe. Elu meilleur joueur de la phase aller de son équipe par les lecteurs du quotidien français Nice-Matin, Atal a réussi à s'imposer comme un élément incontournable dans l'effectif de l'entraîneur Patrick Vieira. Il avait rejoint le club nigéri l'été dernier en provenance de Courtrai (Belgique) pour un contrat de cinq ans.

APS

## LIGUE 1 DE FOOTBALL/ CR BELOUZDAD : Boualem Charef nommé directeur technique sportif

L'ancien directeur des équipes nationales (DEN) Boualem Charef est devenu le directeur technique sportif (DTS) du CR Belouizdad, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football sur sa page officielle facebook.

« Dans le cadre du projet sportif du groupe Madar Holding, Boualem Charef vient d'être officiellement engagé en tant que directeur technique sportif », indique le Chabab dans un bref communiqué. Boualem Charef (60 ans) a démissionné en novembre dernier de son poste de Directeur des équipes nationales (DEN) de la fédération algérienne (FAF). Il était également en charge de l'équipe nationale des moins de 23 ans (U-23). Le CRB, lanterne rouge du championnat, traverse depuis

le début de la saison une mauvaise conjoncture qui pourrait le précipiter vers le purgatoire.

Le groupe Madar Holding (ex-SNTA) est devenu l'actionnaire majoritaire dans le capital de la SSPA/CRB dans l'objectif de sauver le club de la relégation. Petite consolation : le CRB reste engagé en Coupe d'Algérie où il rencontrera en quarts



de finale son voisin le NA Hussein-Dey en deux manches (aller : 19,20 février, retour : 26, 27 février).

## LIGUE 1 DE FOOTBALL/ SANCTIONS : Benamara (MCO) écope de huit matchs de suspension (LFP)

Le milieu de terrain du MC Oran (Ligue 1 algérienne de football) Benamara Abdelhafid a écopé de huit matchs de suspension, dont quatre avec sursis pour « tentative d'agression » lors du derby de l'Ouest face à l'USM Bel-Abbès (2-2) comptant pour la 19e journée de Ligue 1, a annoncé ce lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Outre cette sanction, le joueur oranais doit s'acquitter d'une amende de 60.000 DA, précise la même source. De son côté, le secrétaire général du MCO Mohamed Adda Bouras s'est vu infliger six mois de suspension, dont trois mois avec sursis, pour « tentative d'agression envers officiel » plus 80.000 dinars d'amende.

Les joueurs Rachedi Karim (Olym-

pique Médéa) et Prince Ibara (USM Alger) ont écopé chacun de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis, pour « comportement antisportif envers officiel », plus une amende de 40.000 dinars. Enfin, l'attaquant de la JS Saoura Mohamed Boulaouidet a pris trois matchs de suspension dont un avec sursis pour « voie de faits », et une amende de 30.000 dinars.

## DROITS DE RETRANSMISSION : Medouar : « L'ENTV n'a pas encore honoré les 3e et 4e tranches »

L'Entreprise nationale de télévision (ENTV) n'a jusqu'à présent pas renouvelé son contrat qui a expiré le 31 juillet 2018 et elle n'a pas encore honoré les 3e et 4e tranches de la convention précédente, a annoncé lundi le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar. « Notre appel à la direction de l'ENTV n'a pas été entendu. J'ai tenu au dé-

but de mon élection à la tête de la Ligue de football professionnel une réunion de quatre heures avec certains responsables de cette organisme au cours de laquelle, j'ai étalé toutes nos préoccupations. Seulement depuis cette date, aucune réponse ne nous est parvenue », a déclaré Medouar lors d'une réunion avec les clubs de Ligues 1 et 2, tenue au Centre Natio-

nale technique de Sidi-Moussa (Alger). A cet effet, pour exprimer leur mécontentement vis-à-vis de la télévision algérienne, les clubs ont demandé à la LFP d'organiser une journée sans matches télévisés avant de passer au boycott pure et simple de l'ENTV, jusqu'à apurement de la situation, selon le site officiel de la LFP. « Nous savons que les clubs souffrent

financièrement, pour certains d'entre eux pour ne pas dire la majorité. Les entrées de la télévision constituent une véritable bouffée d'oxygène », a précisé le président de la LFP cité par la même source. Pour rappel, cette réunion mensuelle a été décidée lors de la dernière rencontre entre la Fédération algérienne de football (FAF) et les clubs de Ligue 1e et 2.

## CAN : La Mauritanie très intéressée d'une co-organisation avec le Sénégal

Le président de la Fédération de football de la République islamique de Mauritanie (FRIM) Ahmed Yahya, a indiqué que son pays est « très intéressé » à l'idée d'une co-organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) avec le Sénégal.

« Nous sommes intéressés et preneur d'une co-organisation avec le Sénégal avec lequel nous sommes liés par beaucoup de choses, l'histoire, la géographie et beaucoup d'intérêts économiques », a-t-il expliqué à l'agence sénégalaise APS en marge de la 5-ème édition des FRIM Awards samedi dernier à Nouak-

chott. « Nous sommes preneurs mais la décision finale ne nous appartient pas et au sujet de 2025, il ne faut pas oublier que c'est la Guinée qui a été choisie. Mais aussi et surtout, il faudrait l'autorisation des pouvoirs publics de nos deux pays qui ont leur mot à dire pour de tels investissements », a-t-il ajouté. « Nous tous, le Sénégal et la Mauritanie, sommes respectueux de la Guinée, d'ailleurs nous avons de bonnes relations avec la Fédération guinéenne de football », a-t-il rappelé. Le ministre guinéen des sports a récemment rejeté l'idée d'une co-orga-

nisation de la CAN 2025 avec des pays voisins évoquée par Augustin Senghor, le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF). « Avec le Sénégal, la Mauritanie est liée par beaucoup de choses et de plus en plus sur le plan économique », a dit le président Ahmed Yahya qui est par ailleurs un capitaine d'industrie. Selon lui, une co-organisation sera bénéfique pour les deux pays. La CAN 2019 se déroulera l'été prochain en Egypte alors que les éditions 2021, 2023 et 2025 auront lieu respectivement au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en Guinée.

## Mourad Boussafeur nouveau SG de la LFP

L'avocat Mourad Boussafeur a été nommé nouveau secrétaire général de la Ligue de football professionnel (LFP), a annoncé ce lundi l'instance chargée de la gestion de la compétition. Agé de 40 ans, Boussafeur a exercé le métier d'avocat spécialisé dans les affaires sportives

avant de joindre le Tribunal Sportif Arbitral en 2013 et ce jusqu'à cette nouvelle nomination, précise la LFP sur son site officiel. Le nouveau SG de la LFP a été présenté officiellement ce lundi lors d'une réunion regroupant la Ligue de football professionnel et les clubs des Ligues un et

deux qui s'est tenue ce lundi au Centre Nationale technique de Sidi Moussa (Alger). Elle a été présidée par Abdelkrim Medaouar, président de la LFP en présence de 22 clubs (14 de Ligue 2 et 8 de Ligue 2) et deux membres du bureau fédéral en l'occurrence, Abdellah Gueddah et

Larbi Oumamar. Selon la même source, les dirigeants des clubs ont accueilli avec « satisfaction » la désignation de Boussafeur à ce poste. Certains d'entre eux qui ont eu l'occasion de collaborer avec lui ont affirmé que la LFP s'est renforcée d'une compétence avérée.

**MAN UTD :**  
**Une dernière offre pour prolonger Mata ?**

Les Red Devils auraient transmis une nouvelle proposition de contrat à Juan Mata (30 ans), lequel sera au terme de son engagement en juin prochain. Juan Mata Selon l'Evening Standard, l'attaquant est l'objet de convoitises émanant d'Arsenal, de la Juventus et de Barcelone. Les dirigeants mancunien auraient tiré leurs dernières cartouches pour tenter de le convaincre de rester.



**Le PSG débute son mercato avec Paredes (Officiel)**

Le PSG a acté l'arrivée de sa première recrue hivernale avec Leandro Paredes. Le milieu argentin du Zénith Saint-Petersbourg est transféré dans la capitale contre 45 millions d'euros. Leandro Paredes Dans sa quête de milieu, le PSG a apposé la première pierre avec l'officialisation du transfert de Leandro Paredes. Après l'échec du dossier Frenkie de Jong, le club parisien s'offre les services du joueur argentin du Zénith Saint-Petersbourg. Sous contrat jusqu'en 2021 avec la formation russe, le footballeur de 24 ans débarque dans l'Hexagone contre la somme de 40 millions d'euros, plus 5 millions de bonus. L'ancien joueur de l'AS Rome a signé un contrat de quatre ans et demi, soit jusqu'en juin 2023.

**INTER MILAN :**  
**Perisic d'accord avec Arsenal ?**

Ivan Perisic (29 ans) se serait entendu avec les Gunners, en vue d'un transfert, ces prochains jours. Perisic Selon les informations obtenues par Libero, le milieu de terrain pourrait bientôt signer un contrat portant sur trois saisons et demie, assorti d'un salaire de 6,5 millions d'euros par an. Il resterait maintenant aux deux clubs de s'entendre. La première proposition d'Arsenal, consistant en un prêt payant de 5 millions d'euros assorti d'une option d'achat de 35 millions d'euros, aurait été recalée par l'Inter Milan.

**BAYERN :**  
**Robben désireux de rejoindre le Japon ?**

Arjen Robben (35 ans) pourrait relever le challenge proposé par le FC Tokyo, l'été prochain. Arjen Robben D'après les éléments relayés par Sky Sports, le Néerlandais est tenté à l'idée de rejoindre la Japon League. Il pourrait répondre favorablement aux sollicitations du club de la capitale.

**MAN UTD :**  
**De Gea explique ce qui a changé avec Solskjaer**

David De Gea (28 ans) ne tarit pas d'éloges sur le nouvel entraîneur de Manchester United, Ole Gunnar Solskjaer. Ole Gunnar Solskjaer "Peut-être que c'est l'entraîneur qui nous transmet cette sensation de bonheur. Il est toujours souriant, toujours heureux. Il nous donne envie d'aimer le football. C'est ce que nous faisons. Tout le monde est heureux, nous jouons bien. Nous gagnons, ce qui est primordial. On est plus en confiance grâce aux victoires. Nous sommes heureux, espérons que ça continue", a-t-il déclaré au micro de RMC Sport.

**BARÇA :**  
**Rakitic évoque la prochaine concurrence de De Jong**

Ivan Rakitic (30 ans) s'est exprimé sur l'arrivée de Frenkie de Jong (21 ans). Elle pourrait changer sa situation, à Barcelone. rakitic "Si l'arrivée de Frenkie De Jong peut influencer mon avenir ? C'est une bonne question pour l'entraîneur ou le président. Les gens qui me connaissent savent que je ne pense qu'à jouer. J'affronte ça avec tranquillité et beaucoup d'envie. J'ai 30 ans et je suis dans la meilleure période de ma carrière. Je veux prendre du plaisir en jouant au football et au Barça. Je veux rester ici, et si possible prolonger pour rester quelques années supplémentaires. Et avant tout ça, je veux réaliser une grande saison et gagner beaucoup de titres", a déclaré le Croate dans les colonnes du Mundo Deportivo.



## LOGEMENTS :

# M. Temmar : «Une feuille de route pour impulser une forte dynamique en 2019»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a tenu, hier à Alger, une réunion d'évaluation avec les directeurs de l'Habitat des 48 wilayas du pays, en vue de tracer une feuille de route devant impulser, en 2019, une forte dynamique en matière de réalisation et de distribution des différents projets de logements.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre tenue à huis clos, M. Temmar a fait savoir qu'«après l'évaluation des réalisations accomplies en 2018, en termes de distribution de logements, il a été procédé, aujourd'hui, en concertation avec les directeurs de l'Habitat des 48 wilayas, à la mise en place d'une feuille de route pour coordonner avec ces responsables et impulser, en 2019, une dynamique plus forte que celle de l'année passée, en termes de réalisations du secteur de l'Habitat».

Aussi, il a été convenu avec ces responsables de «l'impératif de respecter le

calendrier (délais fixés) et les normes de construction ainsi que d'œuvrer à assurer les conditions de sécurité aux employés, a fait savoir le premier responsable du secteur.

A ce propos, le ministre a indiqué que les préoccupations des directeurs de wilayas ainsi que tous les problèmes rencontrés en 2018 au niveau des chantiers, tant avec les bureaux d'études qu'avec les entrepreneurs, ont été exposés. Cette rencontre consacrée à l'année 2019, une année riche en projets à concrétiser, devrait être marquée par une forte dynamique notamment dans la cadence de distribution des



logements notamment social, rural, location-vente (AADI) et LPA.

Le ministre de l'Habitat avait déjà fait état d'un programme de 180.000 logements inscrits récemment au titre de l'année

2019 qui sera lancé au premier semestre de l'année en cours. Il s'agit de 90.000 logements location/vente, 40.000 logements ruraux et 50.000 logements promotionnels aidés (LPA).

## TASSILI AIRLINES:

# Ouverture prochaine de la desserte régulière domestique Alger-Bechar-Alger

La compagnie aérienne, Tassili Airlines (TAL), filiale du groupe publique pétrogazier Sonatrach, procédera à l'extension de son réseau de transport régulier domestique, par la mise en place de sa nouvelle liaison Alger-Bechar-Alger à partir du 6 février 2019, a annoncé hier la compagnie aérienne dans un communiqué. Cette liaison aérienne, Alger-Bechar-Alger, sera opérée chaque mercredi, et viendra renforcer les rotations déjà existantes opérées chaque dimanche et vendredi, a précisé la compagnie. Ainsi, les voyageurs souhaitant emprunter les vols de TAL, pourront réserver leurs billets via l'interface web [www.tassiliairlines.dz](http://www.tassiliairlines.dz) et effectuer leurs



achats par cartes de paiement en ligne (CIB) ou en se rapprochant des points de ventes de la compagnie, a fait savoir la même source. Pour rappel, Tassili Airlines est une compagnie aérienne nationale, spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, au service également du transport grand public domestique et international depuis mars 2013. Possédant une flotte importante composée de divers types d'appareils, la compagnie TAL a été créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre le groupe Sonatrach et la compagnie Air Algérie, avant de devenir une filiale à 100% de ce groupe pétrolier public depuis 2005.

## SCIENCE

# Des chercheurs algériens reconnus parmi les scientifiques les plus cités en 2018

Quatre chercheurs issus d'universités algériennes ont fait partie de la liste des chercheurs les plus cités en 2018, selon la société indépendante de propriété intellectuelle «Clarivate Analytics Highly Cited Researchers», a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique.

Il s'agit de Benchohra Mouffak, El Abbas Adda Bedia et Abdelouahab Tounsi, professeurs à l'Université Djilali Liabès de Sidi Bel Abbès et de Houari Mohamed Sid Ahmed, Professeur à l'Université Mustapha

Stambouli de Mascara, a précisé la même source. Les données de Clarivate Analytics Highly Cited Researchers constituent un élément clé du classement académique des universités mondiales, l'un des sondages annuels les plus anciens et les plus influents sur le classement des meilleurs universités dans le monde.

Cette liste reconnaît les chercheurs de classe mondiale sélectionnés sur la base de leur performance scientifique exceptionnelle, se traduisant par la production de plusieurs publications scientifiques avec de nom-

breuses citations qui se classent dans le top 1% des citations dans leurs domaines de recherche par la prestigieuse banque de données de «Web of Science».

Il convient de noter que pour la région Maghreb, seuls les chercheurs algériens figurent dans la liste. La reconnaissance des scientifiques algériens dans «ce prestigieux classement démontre que la recherche en Algérie est en train de s'orienter vers la recherche d'excellence, notamment dans les mathématiques et l'engineering».

APS

## FLN:

# Bouchareb : «Le Congrès extraordinaire reporté après la Présidentielle»



Le Coordonnateur de l'instance dirigeante du parti du Front de libération nationale (FLN), Mouad Bouchareb, a confirmé, hier à Alger, le report du Congrès extraordinaire du parti à après la Présidentielle du 18 avril. Lors d'une rencontre des deux groupes du parti au sein des deux chambres du Parlement, M. Bouchareb a fait savoir que l'instance dirigeante du parti a décidé de reporter la tenue du Congrès extraordinaire à après la prochaine Présidentielle afin "d'être en rang derrière le candidat du parti à la Présidentielle". Dans ce cadre, M. Bouchareb a indiqué que le parti installera une com-

mission composée des ministres, anciens et actuels, du parti, de ses membres au Parlement et de ses cadres, qui aura pour mission "la préparation de la prochaine Présidentielle". En prévision de cette échéance électorale, le parti FLN installera également plusieurs commissions, à l'instar de la commission de l'information et de la communication ainsi que la commission de collecte des formulaires de souscription de signatures au profit du candidat dans le but de laisser les portes du parti "ouvertes à tous", selon le premier responsable du FLN.

## MDN

# LUTTE CONTRE LE TERRORISME Trois bombes artisanales découvertes et détruites à Boumerdès



Trois bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites lundi lors d'une opération de fouille et de ratissage menée à Boumerdes par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage menée, le 28 janvier 2019 à Boumerdès (1<sup>ère</sup> Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit trois (3) bombes de confection artisanale», précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a intercepté, à Bordj

Badji Mokhtar (6<sup>ème</sup> RM), un contrebattant et saisi un (1) camion, 7.000 litres de carburant et trois (3) marteaux piqueurs, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 586 comprimés psychotropes à Sétif (5<sup>ème</sup> RM).

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont découvert, lors de deux opérations distinctes menées à Adrar (3<sup>ème</sup> RM) et Batna (5<sup>ème</sup> RM), deux (2) ateliers de confection d'armes artisanales et ont saisi 18 fusils de chasse, 6,7 kilogrammes de poudre noire, ainsi que divers autres outils, alors que 17 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Ain Témouchent et Boumerdes», ajoute le communiqué.

## PRÉSIDENTE

# Nomination de Brahim Ouchene wali de M'sila et Ali Bensaad Ammar wali délégué de Zeralda

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a procédé à la nomination de Brahim Ouchene, wali délégué de Zeralda, en qualité de wali de la wilaya de M'sila, ainsi que la nomination de Ali Bensaad Ammar en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Zeralda à la wilaya d'Alger, indique lundi un communiqué de la Présidence de la République. Ces nominations sont conformes aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, précise la même source.